

Dompierre-les-Ormes



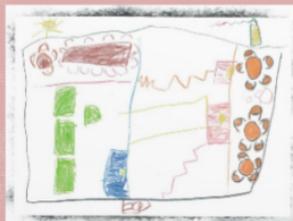
Bulletin municipal n°30



Le Maire et le Conseil Municipal ont le plaisir de vous convier à la cérémonie de présentation des vœux

Le samedi 05 Janvier à 18h00 à la salle des fêtes de Dolpièrre-les-Ormes.

La Galette des Rois clôturera cette rencontre.



Madame, Monsieur,

On retiendra que 2022, il faut en convenir, n'a pas été une excellente année pour le pays qui est le nôtre et que nous aimons : chômage, plans sociaux, récession... Souhaitons que 2023 voie arriver le bout du tunnel de cette Crise qui nous frappe maintenant depuis quatre longues années.

Notre pays a connu dans l'histoire beaucoup de menaces qu'heureusement il a su gérer, beaucoup d'épreuves aussi qu'il a fallu surmonter : il y est toujours parvenu. Je sais que cette Crise a une fin, à nous de la rendre plus proche par notre unité, notre solidarité, notre sens de l'innovation, notre souci permanent de la qualité de notre travail...

Si nous regardons autour de nous, nous pouvons voir des entrepreneurs qui se mobilisent et qui innovent (localement deux commerces viennent d'ouvrir), et surtout des enfants heureux qui toujours ont soif d'apprendre et débordent de joie de vivre. Cela doit nous encourager à aller de l'avant. Aussi, bonne année à tous, à vos proches. À ceux que vous aimez, que nous aimons, qui sont notre raison d'être, notre meilleur encouragement pour affronter le quotidien et pour rendre l'avenir meilleur.

Pour ce qui est de l'avenir, notre collectivité le prépare par une série de réalisations qui, dans les douze mois qui viennent, vont pour certains être achevées et vont pour d'autres être mises sur les rails. Comme vous avez pu le voir, nous avons engagé la construction d'un groupe scolaire destiné à assurer de meilleures conditions d'apprentissage pour nos enfants et de meilleures conditions de travail pour les enseignants et le personnel qui y feront la rentrée de septembre prochain.



L
A
C
O
M
M
U
N
E

Notre PLU, commencé depuis plus de quatre ans, est enfin entré en application en septembre. Il doit permettre à notre village de se développer harmonieusement dans la prochaine décennie. Les zones destinées à l'habitat ont été clairement définies afin de préserver les terres agricoles nécessaires à l'activité de nos agriculteurs. Celles accueillant des activités artisanales et industrielles ont été renforcées afin de recevoir de nouvelles entreprises. Ce qui est primordial en zone rurale pour créer les emplois indispensables à la survie de nos régions.

Bien entendu, nous n'oublions pas nos anciens et notre tissu associatif. Nous sommes en train de travailler sur la réhabilitation de l'école maternelle afin de réaliser enfin cette maison des associations dont on parle depuis tant d'années, qui regrouperait en un lieu unique les activités du Foyer, du Club des Aînés ruraux avec à l'étage des appartements spacieux, bien exposés, proche des commerces et des équipements publics.

Je tiens à remercier tous les membres de mon conseil municipal pour leurs diverses actions ainsi que le personnel pour le travail effectué au service de notre village.

Voilà ce que j'aimerais avoir le plaisir de vous dire au seuil de l'année nouvelle que je souhaite très bonne pour Dolpièrre pour tous ceux qui y vivent, y travaillent et y grandissent.

>> Sommaire

La Commune

- 2 Invitation
- 3 Editorial
- 5 Sommaire
- 6-7 Etat civil
- 8 Les conscrits
- 9 Le Cadre de vie
- 10-11 Le budget communal
- 12-13 Les bâtiments communaux
- 14 La voirie
- 15 Le PLU
- 16 à 18 La collecte et le traitement des ordures ménagères
- 19 La FNACA

Les écoles

- 26 à 37 L'école hier, aujourd'hui et demain
- 38-39 Les écoles du RPI
- 40 L'association des parents d'élèves
- 41 L'association de cantine scolaire

Les loisirs

- 50-51 Le Football Club
- 52 Dompierre Sport Auto
- 53 Le trail du Haut Clunisois
- 54-55 Le Comité des fêtes
- 56 Les repas de quartiers
- 57 L'Union Commerciale Dompierroise
- 58-59 Tourisme : une nouvelle vie pour les chalets



Le social

- 20 L'ADMR
- 21 Le CCA5
- 22-23 Le don du sang
- 24-25 Les pompiers

La Culture

- 42-43 Le foyer rural
- 44 Les aînés dompierrois
- 45 Les Dompierre de France
- 46 La bibliothèque municipale
- 47 à 49 La galerie du bois

Les infos utiles

- 60-61 Calendrier des manifestations
- 62-63 Vivre à Dompierre
- 64 Les assistantes maternelles
- 65 La Maison des Petits Loups
- 66 à 69 Flashs et infos
- 70 Les associations dompierroises

L'état civil <<

Les naissances



Manon LABROSSE
Née le 28 janvier à Mâcon



Lilian GRENET
Né le 25 mars à Mâcon

Antoine POTILLON GANNAT
Né le 09 avril à Mâcon



Ethan TERRIER
Né le 20 avril à Mâcon



Louisa DESROCHES
Née le 28 avril à Mâcon



Liou MORIN
Née le 02 mai à Mâcon



Madetine BRICE
Née le 23 mai à Mâcon



Léna DUFOUR
Née le 07 juillet à Mâcon



Arthur LEMIERRE
Né le 25 juin 2012 à Mâcon



Léo DESBOIS
Né le 20 novembre à Mâcon



Donovan ALBOISSON
Né le 26 août 2012 à Mâcon

Les mariages



Laurent ROUSSEAU et Gaëlle JOFFÉ
2 juin



Romuald RODRIGUEZ et Coraïle PAGEAUT
18 août

Les décès et inhumations

28 décembre 2012 à Trévayres
Antonine PETITJEAN veuve CHEMARIN (90 ans)

16 janvier à Dompierre les Ormes
Lucien CARRETTE (79 ans)

21 janvier à Chaponost
Marie-Thérèse MARIN née CHAMPALLE (82 ans)

03 avril à Paray le Monial
Germaine POUILLET veuve NESME (92 ans)

02 juin à Dompierre les Ormes
Eugène DEGAND LORTON (85 ans)

03 juin à Dijon
Isabelle PALTANI (83 ans)

30 juillet à Dompierre les Ormes
Serge CHATELET (85 ans)

05 août à Cluny
Ginette PY veuve AUBRIEN (85 ans)

28 août à Mâcon
Yvonne AUGOYARD veuve DARGAUD (93 ans)

28 septembre à Paray le Monial
Léa BRIDAY veuve MICHON (85 ans)

02 octobre à Trévayres
Pierre GRANGERET (86 ans)

12 octobre à Mâcon
Marie LITADON (92 ans)

02 novembre à La Chapelle de GuinChay
Marie Françoise LAPALOS née COURTOIS (86 ans)

15 novembre à Mâcon
Marie-Claire DESBOIS née VOUILLOIN (89 ans)

04 décembre à Lyon
Elise JOGNON née LAPALOS (90 ans)

11 décembre à Cluny
Annie BALJIGAND née LARONZE (92 ans)

Les conscrits <<

En 1962...

De gauche à droite :

Marie Louise BISSON

Genevieve GRIZARD

Mireille COLEON

Danielle BERTHOUD

Genevieve CANARD

Monique SAUMIER

Genevieve RICHARD

Simone BESSON

Genevieve THAYEN

Odette SEGUIN

Genevieve CHAINTREUIL

Maurice VOUILLEON

Jean DARGAUD

François D'OFFOUR, Maire

Moïse RENON

André DENOUËAN



En 2012...



8

>> Le cadre de vie

Comme tous les ans, toute l'équipe du fleurissement de la Commune de Dompièrre les Ormes a œuvré pour l'embellissement de notre Village. Villageois et touristes ont ainsi pu apprécier les décors floraux répartis de-ci, de-là dans le bourg et les environs.

En revanche Cette année, pour la première fois, Ces efforts n'ont pas été évalués par le Jury départemental du fleurissement des Villages en raison de la baisse des moyens financiers accordés au jury ; Celui-ci ne visitera les Communes que tous les deux ans. Nous les attendons donc l'année prochaine.

Peu importe, l'important est le maintien du dynamisme du fleurissement qui, Cet été en plus n'a pas souffert de restriction d'eau. Les décors floraux ont été resplendissants et ce, grâce à l'investissement des membres de la Commune : bénévoles, élèves, Villageois ou employé communal.

En effet, Cette année, les bénévoles ont décoré le talus du Champ de la Croix, et de la Croix Mission de gratiées récupérées lors du nettoyage des massifs à l'automne.



Et, enfin, merci aux Villageois qui prennent de leur temps pour fleurir leur maison ainsi qu'aux donateurs de vivaces, arbustes ou autres. Ces dons sont très importants, nous en avons besoin. De leur côté les bénévoles ont planté environ 2800 plants le 24 mai, et décoré le devant de la mairie de colochimées et chrysanthèmes le 29 octobre dernier. L'étape suivante a été la mise en place des décorations de Noël avec les commerçants et artisans.

Toutes les idées sont bonnes et si de nouvelles personnes souhaitent participer plus activement au fleurissement de la Commune, elles seront chaleureusement accueillies pour nous communiquer leurs idées ou pour apporter leur aide.

Bulletin Municipal n° 30



Oh la belle brouette qui s'est « cassée la gueule » !!! Quelqu'un pour la ramasser ???

Voici le décor de Colochimées et de Chrysanthèmes devant la mairie. En incorporant des objets divers aux fleurs, dans ce cas une brouette en bois ancienne, nous tentons de proposer de belles compositions pour la satisfaction de toutes et tous, locaux ou passants.

La Commune porte un intérêt particulier au fleurissement car, au-delà de la décoration du Village, il permet un accueil de qualité aux touristes qui partent avec un bon souvenir de Dompièrre.

Il est donc important que chaque Villageois fleurisse sa maison.



A nouveau, le Village a pu compter sur ses élèves de l'école primaire pour le fleurissement de l'école

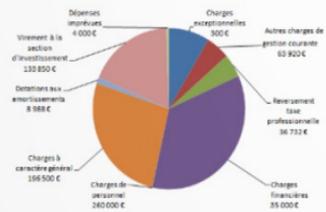
Séverine DEBIEMME

9

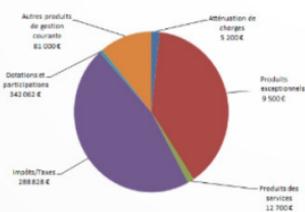
Le budget communal <<

Section fonctionnement : 739 290 €

Dépenses

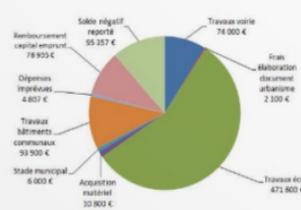


Recettes

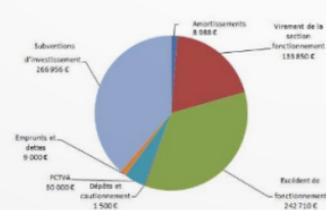


Section d'investissement : 891 509 €

Dépenses



Recettes



Part communale des impôts locaux pour 2012

	Base d'imposition	Taux	Produit
Taxe d'habitation	499 800	11,33 %	565 539
Taxe Foncière propriétés bâties	794 500	17,49 %	138 938
Taxe Foncière propriétés non bâties	54 800	49,18 %	95 131
TOTAL			800 608

LES TAUX D'IMPOSITION DANS LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

	Communes			Communauté de Communes
	Taxe d'habitation	Taxe foncière propriétés bâties	Taxe foncière propriétés non bâties	T.E.C.O.M.
BRANDON	9,33	13,07	46,83	11,96
LA CHAPELLE	8,30	12,03	30,68	11,96
CLERMAIN	6,28	8,72	31,43	11,96
DOMPIERRE	11,33	17,49	49,18	11,96
MATOUR	13,06	17,53	77,84	11,96
MONTAGNY	7,33	9,59	29,62	11,96
MONTMELARD	8,30	13,38	42,21	11,96
SAINT PIERRE	13,29	15,40	55,09	11,96
TRAMBLAY	7,12	11,63	46,83	11,96
TRIVY	10,09	16,67	36,98	11,96

Les bâtiments communaux <<

Renouvellement du contrat CAE de M. Gilles MAÏCHE à compter du 12 décembre pour une durée de six mois;

Travaux réalisés cette année

Église, rampe PMR :

Travaux divers réalisés par les employés Communaux (terrassament, Canalisation, remblais, raccords d'enrobé, marquage des places de stationnement après réimplantation).

Travaux réalisés par les entreprises locales : maçonnerie (Fondation, murs, remblais, dallage béton en respectant les pentes normalisées, enduits) ; serrurerie (rampe métallique, peinture).

Montant des travaux réalisés par les entreprises 9 983,22 €



Mairie :

RdZ-de-Chaussée : remplacement des menuiseries qui n'étaient pas isolantes et qui dataient de l'aménagement de la Mairie par des menuiseries en PVC isolantes.

Montant des travaux réalisés par la menuiserie Laffay 9 833,26 €

Remplacement de la Cuve à Fuel endommagée, par une Cuve à Fuel placée en Cave, avec travaux annexes de plateforme réalisés par les employés Communaux et liaison plomberie.

Montant des travaux plomberie 930,25 €

Maison des services : Fourniture et pose d'un Châssis de toiture, remplacement de plaques en Faux plafond, démolition d'une ancienne souche dégradée en toiture.

Montant des travaux entreprise Debietinne et Pageaux 1 509,85 € TTC + Entreprise Auray 125 € HT

Travaux programmés pour cette année et reportés pour 2013

Église de Dompièrre :

Une étude de prix a été lancée pour la réfection de l'ensemble des toitures (en 2 tranches), sans le Clocher.

Après plusieurs contacts avec l'ABF qui nous contraint au respect des types de matériaux en toitures, puis avec le Conseil Général pour prétendre à une subvention ; nous venons de déposer un dossier de demande de subvention.

École maternelle :

Réfection de la toiture du bâtiment principal et des annexes.

Un dossier de demande de subvention Va être déposé, conjointement avec les travaux d'aménagement de la Maison des associations.

Montant des travaux 20 696,19 €

Travaux divers réalisés

Salle des fêtes / locaux du foot, bâtiment de l'école maternelle / logement :

Suite au Changement de Fournisseur et des Citernes à gaz, des travaux de liaison en plomberie ont été réalisés.

Des Cloctures seront réalisées pour la sécurité des Citernes gaz.

Salle des fêtes local de rangement :

Réparation du Châssis de toiture, réfection de la Zinguerie sur le mur bas.

Haute garderie :

Frais d'entretien de la Chaudière évitant son remplacement immédiat ; menus travaux de menuiseries et de plomberie.

Gendarmerie / logements :

Travaux d'entretien de Chauffage et sur des lampadaires.

Pour tous les bâtiments :

Travaux d'entretien courant en plomberie, sanitaires, Chauffage, toiture, Zingueries, électricité, menuiseries.

Bureau de Poste :

Pose d'une rampe métallique sur la rampe d'accès PMR,



Travaux en étude ou à budgéter

Mairie : Aménagement intérieur pour l'accueil des personnes à mobilité réduite et handicapées.

Réfection des sanitaires pièce des Anciens Combattants.

Aménagement de la Maison des associations dans l'ancienne école maternelle, au rdZ de Chaussée.

Travaux divers en prévision ou reportés : accessibilité handicapés des bâtiments Communaux, 2^e tranche locaux du foot, détecteurs de fumée, ravalement du porche de l'Église de DOMPIÈRRE, toitures arrières de la Mairie en anciennes tuiles plates, hotte et ventilation salle des fêtes ; réparation et transformation de l'ancien sanitaire du terrain pour tous en garage pour le bus scolaire.

Des priorités financières seront à établir.

Roland SIMONET

Adjoint aux bâtiments

Travaux de réfection financés par la Communauté de Communes en enduit bicouche (gravillonnage) :

Montant H.T. :

- Chemin de la Gare à Polzottes : 4 392,16 €
- Chemin de la Toule : 365,12 €
- Chemin de Frouges jusqu'au Vernay : 11 493,68 €
- Chemin du Camping jusqu'à la Planche : 11 528,29 €
- Chemin de la Bourbe : 4 207,36 €



Chemin de La Gare



Chemin de La Bourbe



Chemin de Frouges

Travaux de réfection financés par la commune de Dompièrre :

Montants H.T. :

- Chemin de la Planche : 15 505,48 €
- Route de Monnet (du Champ Plat au Grand Chemini) : 13 089,16 €
- Chemin de la Brosse Ronde jusqu'à la départementale : 5 587,76 €
- « Vieille Route » depuis Audour jusqu'aux Quatre Vents : 5 856,20 €

Rappelons que le Conseil Général ne verse plus de subventions pour les travaux de voirie. Dans ces conditions, il devient difficile d'entretenir nos 30 kilomètres de voirie goudronnée. Nous sommes dans l'obligation d'établir des priorités, soyez pourtant assurés que notre objectif reste de satisfaire au mieux les besoins et les demandes des Dompièrrois.

Jean-Pierre BÉNAL
Adjoint à la voirie

Après une longue procédure et quelques périodes administratives, l'élaboration de notre P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme), débattue en 2008, est arrivée à son terme cette année.

La commune est désormais dotée d'un document d'urbanisme qui encadre l'occupation du sol et qui va désormais s'imposer à toutes les autorisations d'urbanisme (permis, déclarations, lotissements...).

Dompièrre-et-Ormes était jusqu'à la sous le régime du TNU (règle nationale d'urbanisme, dont l'application peu soumise ne permettait pas de conduire de nouveaux projets et de maîtriser l'urbanisation de la commune.

L'élaboration de ce document complexe qu'est le P.L.U. s'est faite avec l'aide d'un cabinet d'études privé du Jura, et sous le contrôle et en concertation, avec les services de l'Etat (Direction Départementale des Territoires, Service Départemental du Patrimoine, Autorité Régionale de Santé, DREAL - (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement, et du Logement), et bien d'autres - lors d'une vingtaine, et d'organismes tels que le Conseil Général, la Chambre d'Agriculture, ou encore la Communauté de communes de Moutour et de la Région.

Le Plan Local d'Urbanisme permet ainsi désormais non seulement de gérer les autorisations d'urbanisme au quotidien, mais aussi de penser, prévoir et planifier les besoins de développement à long terme, tout en protégeant ce qui fait le caractère et les spécificités de Dompièrre, à savoir ses paysages, son environnement, son agriculture, ses artisans, son patrimoine, etc. Car il faut savoir que ce document n'est pas seulement un outil de développement, mais aussi de protection, élaboré dans le sens de l'intérêt général, et très encadré par la réglementation.

Une première phase d'études, a permis de faire un diagnostic complet de la commune sur tous les aspects : Caractéristiques agricoles, hydrologie, paysage, environnement, socio-écono-mie, logements, équipements, activités, et de déterminer ses besoins.

Dans un second temps, la municipalité a défini ses objectifs et les grandes orientations pour le P.L.U., formalisés dans le P.A.D.D. (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) sur des thèmes tels que la planification urbaine et le développement durable, la satisfaction des besoins en matière de logement et d'activités, la lutte contre les nuisances et les risques, la protection de l'environnement, des espaces naturels et agricoles, et des paysages.

Il faut savoir que Dompièrre est intégralement située au sein d'un site Natura 2000 (protection environnementale issue de la réglementation européenne), et que cet atout a nécessité de lourdes études et a dû être largement pris en compte par rapport aux incidences que le P.L.U. était susceptible d'avoir sur l'environnement.

La mise en œuvre des lois du Grenelle de l'Environnement, très restrictives en matière de protection des espaces naturels et agricoles a également sensiblement limité les possibilités d'accueil d'urbanisation du P.L.U.

In fine le P.L.U. est constitué d'un zonage du territoire (zones urbaines, à urbaniser, agricoles et naturelles, accompagné d'un règlement pour chaque type de zone.

L'ensemble des éléments de diagnostic et des justifications des dispositions du P.L.U. sont récapitulés dans le rapport de présentation. Le document s'accompagne également d'annexes qui décrivent les plans des réseaux d'eau et d'assainissement, ainsi que les servitudes de l'Etat.

Un premier projet, arrêté par la commune en 2010, a été rejeté par l'Etat, car jugé trop expansif notamment sur une extension de la zone des Activités de Châtignoux, prioritaire, à ou être conservée moyennant des études d'intégration plus poussées.

La municipalité a donc dû prévoir un second projet qui a cette fois pu aboutir. L'extension de la zone d'activités de Châtignoux, prioritaire, a pu être conservée moyennant des études d'intégration plus poussées.

Le P.L.U. prévoit en outre un vaste site urbanisable en contrebas du hameau des Ormes, adapté à accueillir l'essentiel des logements de la prochaine décennie. Les espaces naturels et paysagers les plus importants font l'objet de protections strictes. Les espaces agricoles sont également protégés du risque de l'urbanisation pour permettre le bon fonctionnement de cette activité importante, dans le futur.



Pour revenir, la Communauté de communes a engagé les études d'un P.L.U. Intercommunal (PLU), qui reprendra les grandes orientations de notre P.L.U. et permettra en outre une réflexion poussée à une échelle plus vaste.

Jean-Baptiste DUPY

Conseiller chargé de l'urbanisme

2012 s'achève. Voici donc le moment de faire le point sur cette année et de vous donner quelques informations sur la question des déchets. Nous serons brefs, sachant que vous trouverez beaucoup d'informations (et de chiffres) sur ce thème dans l'ECO-SIRTOM, qui vous sera distribué parallèlement à notre bulletin municipal ou disponible en mairie et sur le site Internet sirtomgrosne.fr.

Un nouveau bâtiment pour le SIRTOM

2012 pour le SIRTOM, c'est tout d'abord la mise en service du nouveau bâtiment administratif et technique. Situé sur la ZA du Pré Saint Germain à Cluny, ce bâtiment de conception basse consommation se compose d'un espace administratif avec bureaux, salles de réunion, sanitaires, vestiaires et salle de convivialité pour le personnel.

Pour le chauffage, c'est la solution bois qui a été retenue avec une alimentation en plaquettes forestières. Autre choix environnemental, la production d'eau chaude sanitaire par panneaux solaires et la récupération des eaux de pluie pour le lavage des véhicules. Plus de fonctionnalité aussi du côté de l'atelier et des garages avec sur place une station de lavage et une station essence.

La Ressourcerie

Aujourd'hui, les Dompiérois sont familiarisés avec la déchetterie, en revanche, tous ne connaissent pas encore le mystérieux mot **RESSOURCERIE** !

La ressource met en œuvre des modes de collecte des objets en vue de les valoriser prioritairement par réemploi.

Une ressource gère, sur un territoire donné :

- des points de collecte des déchets (déchetteries, lieux de dépôts),
- un centre de valorisation (nettoyage, réparation, recyclage, ...)
- des lieux de vente des objets à bas coûts.



Initié en 2009 par les collectivités du sud de la Saône et Loire dont le SIRTOM, le réseau de ressource est aujourd'hui opérationnel sur notre territoire et fonctionne en partenariat avec l'association **Eco Sol-Le Pont**. Pour nous Dompiérois, cela signifie très concrètement que nous pouvons emmener à la déchetterie de Tramby des objets encore utilisables ou réparables (vaisselle, jouets, livres, électroménager, meubles, équipement pour la maison...). Pour ce faire, un conteneur est installé sur le site de la déchetterie et un agent valoriste est chargé de récupérer, de trier et de stocker les objets encore utilisables ou réparables apportés par les particuliers. Après un passage dans les ateliers de l'association où ils sont nettoyés, contrôlés ou réparés, les objets sont revendus à bas prix dans trois magasins situés à Cluny, Mâcon et Tournus.

Il s'agit donc d'une nouvelle possibilité pour éviter le gaspillage et réduire les volumes de déchets. Bien entendu, chacun est libre de donner ou de ne pas donner ses objets, mais, dans le même esprit que les conteneurs de collecte des textiles usagés, c'est un geste qui génère des emplois et aide des personnes défavorisées.

Gestes propres

Vous avez sans doute remarqué une amélioration au niveau de la propreté à proximité des points de regroupement et des points d'apport volontaire. Félicitons donc les usagers qui semblent avoir pris de bonnes habitudes. Nous encourageons tous les Dompiérois à continuer sur la voie du tri, de la réduction des déchets et des gestes propres. Mais soulignons aussi que nos agents techniques font un gros travail de prévention en contrôlant et en intervenant régulièrement sur les emplacements.

Le nettoyage de tous les conteneurs situés sur les points de regroupement par notre équipe technique est d'ailleurs prévu.

Nous adressons au passage un petit rappel aux utilisateurs de la déchetterie : prenez la peine de bien attacher vos chargements pour ne pas semer vos déchets en chemin ! Trop souvent le long de la route qui mène à la déchetterie de Tramby, des objets de toutes sortes se retrouvent dans les fossés.

Autocollants Stop-Pub

De nouveaux autocollants « **STOP PUB** » sont proposés par le SIRTOM. Ils sont disponibles en mairie. De qualité renforcée, ils résisteront aux intempéries. Le Stop Pub s'inscrit dans la démarche de prévention des déchets :

- les 40 Kg de papier annuels déposés dans les boîtes aux lettres ont nécessité eau, énergie et matières premières pour leur fabrication et ils augmentent le volume de nos ordures ménagères.

- pour des raisons économiques : c'est le consommateur qui paie la publicité, c'est le contribuable qui paie son élimination (taxe de ramassage).

- Cette publicité encombre inutilement celui qui ne la lit pas.

- en outre, une boîte aux lettres qui déborde de prospectus risque de signaler votre absence.

Pour toutes ces raisons, nous vous invitons à venir retirer un autocollant

Compostage

Une idée lancée initialement par le Foyer rural et l'APVN devrait se concrétiser, sous la houlette de la Commune et en liaison avec le SIRTOM : la création d'une placette de compostage à Dompierre. Il s'agit d'implanter une zone de compostage collectif pour un quartier défini. Cette initiative permettra aux usagers concernés de valoriser leurs déchets de cuisine par un compostage de proximité, et en contrepartie de faire diminuer le poids des déchets à traiter par le SIRTOM.



BRÛLAGE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX : RESPECTEZ VOS VOISINS !

Puisque nous parions de gestes propres, il est bon de rappeler que les pratiques de brûlage de déchets végétaux sont réglementées par l'arrêté préfectoral du 6 Janvier 2009 :

Le brûlage à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels des déchets ménagers et assimilés, des déchets issus des activités artisanales, industrielles ou commerciales est interdit.

Les déchets végétaux des parcs et jardins sont des déchets ménagers en vertu du décret du 28 AVRIL 2002 relatif à la classification des déchets ménagers, mais le bois est un combustible.

La valorisation de ces déchets par compostage doit être privilégiée.

Toutefois, dans les communes rurales (population inférieure ou égale à 2000 habitants, lorsque la quantité des déchets végétaux produits par les particuliers est trop importante pour être accueillie en déchetterie ou ne peut y être acheminée, le brûlage du bois provenant des débroussaillages, tailles de haie ou d'arbres est autorisé, sous réserve qu'il soit effectué à une distance minimum de 50 mètres des habitations voisines et des voies de circulation.

Nous vous souhaitons une excellente année 2013 et vous encourageons plus que jamais à effectuer quotidiennement les gestes indispensables pour la maîtrise de nos déchets.

- Évitez les emballages inutiles lorsque vous faites vos achats.

- Pratiquez le tri et le compostage.

- Privilégiez les produits réutilisables, recyclables, rechargeables, réparables.

- Plutôt que de jeter, donnez ou vendez ce qui ne vous sert plus.

Ce brûlage ne doit entraîner ni le voisinage aucune gêne, aucun danger ou aucune insubordination, notamment par les fumées.

Le brûlage des déchets végétaux à forte teneur en eau, difficiles à brûler, tels que la tonte de pelouse, est interdit.

L'adjonction de tous produits pour activer la combustion des végétaux est interdite. Les déchets végétaux à éliminer devront donc être suffisamment secs pour brûler facilement et en produisant un minimum de fumée.

Les activités agricoles et forestières ne relèvent pas des dispositions de cet arrêté mais de dispositions spécifiques prévues par arrêté préfectoral.



Pensez aussi à consulter le SIRTOM (par téléphone 03 83 26 90 ou via leur site sirtom.com) pour obtenir des informations et des réponses à vos questions sur les collectes, le tri, le compostage, ce qui doit être déposé en déchetterie...

Marcine CARRETTE

Conseillère déléguée au SIRTOM

>> La FNACA

Il faut bien le reconnaître, les décennies successives entament quelque peu notre « fraîcheur ». Certains d'entre nous ont atteint, voire dépassé les 60 ans, les autres suivent inexorablement le mouvement ... !

Néanmoins, bien encouragés de leurs femmes ou amies, tous les adhérents de notre Comité restent jeunes dans leurs têtes. Ce qui leur permet de conserver un esprit dynamique permettant à notre groupe de ne pas faillir dans les différentes activités qui meublent la vie de notre Fédération.

Ce sont :

- **Les réunions d'information et de travail**, tant sur le plan local, départemental que National.

- **La présence de fidèles aux diverses célébrations des conflits antérieurs** « 8 mai et 11 novembre.

Nous avons célébré avec ferveur et dignité le 29 mars, date pour nous incontournable puisqu'elle correspond à la proclamation du Cessez-le-feu en Algérie. 2012 marquait le 50ème anniversaire et il faut souligner aussi que depuis cette date notre pays a vécu 50 ans de paix.

En présence du Maire et de son conseil, des portes drapeaux et de la Cliquette des pompiers, cette Célébration du Cinquantième Fût pour nous un temps Fort :

- rappel de notre jeunesse
- rappel du devoir de mémoire et de recueillement pour nos camarades morts en Afrique du Nord.

- une pensée également pour nos adhérents du Comité décédés au cours de ces dernières années.
- Dans notre Comité il y a le travail, les responsabilités mais aussi les moments de distraction pour bien sceller l'unité du groupe.

A l'effiche de cette année bien écoulée, des instants de plaisir.

- Gâteries des rois
- Tapas annuel

- Thé d'antenne

Mais aussi notre escapade annuelle, visites et découverte de notre beau pays qui est la France. Cette année sortie en Bourgogne sur deux jours :

- Visite du Musée Parc d'Alesia
- Visite d'un élevage race Charolaise (200 Vaches)

- Découverte de Vézelay et de sa basilique
- Auxerre-Chablis et son vignoble



Sur la route du retour de notre voyage en Bourgogne, arrêt au chantier de GUEDELON, château fort en construction sur 25 années de travail avec les moyens techniques du 12ème siècle

Ainsi entre devoir et distractions se termine cette année 2012.

A vous sous, notre comité souhaite une nouvelle année de bonheur et de paix.

Raymond CHAINTREUIL

Président



Depuis le 1^{er} février 2011, les associations ADMR de Gibles et Dompierre ont fusionné pour devenir l'association Gibles-Dompierre. Cette nouvelle structure ADMR intervient sur le secteur délimité sur la carte ci-contre.



L'ADMR est à votre service

Pour la Vie quotidienne : ménage, repassage, garde d'enfants.

Mais aussi aides aux personnes âgées, personnes handicapées, personnes malades, transport accompagné, téléalarme avec FILIEN-....

La garde d'enfant à domicile permet aux familles de ConCilier Vie Familiale et professionnelle, en répondant en partie aux problèmes d'horaires atypiques, de manque de moyens de garde.... tout en respectant le rythme de l'enfant. Pour tous ces services, vous pouvez bénéficier d'aides financières (APA, CRAM, MSA, sortie d'hôpital, Caisse de retraite, mutuelle, CAF...). Les bénévoles de l'ADMR vous accompagnent et vous conseillent pour la mise en place de vos interventions, et étudient avec vous les possibilités de financement.

Vous pouvez bénéficier d'heures d'aide à domicile à l'issue d'une hospitalisation, n'hésitez pas à nous contacter pour vous renseigner.

Venez rencontrer les bénévoles de l'association qui sont présents pour vous accueillir :

Maison des Services ADMR - Place de Fêtes 71000

Gibles - Tél : 03 45 69 54 86

Permanence : Du lundi au vendredi
de 10 à 12 heures

Permanence à la Mairie de Dompierre-les-Ormes :

Les mardis de 11h à 12h

Permanence à La Guiche le 2^{ème} et 4^{ème} jeudi du mois de
9h30 à 12h30

L'ADMR de GIBLES-DOMPIERRE :

A la recherche de nouveaux bénévoles

Votre commune dépend de l'association de Gibles-Dompierre. Aujourd'hui notre association a besoin de bénévoles pour soutenir son développement. Quelques heures par semaine ou quelques heures par mois, vous pouvez nous aider

Claude BODET

Président

Repas

Le dimanche 1^{er} avril c'était le repas offert à nos aînés de 70 ans et plus (29 personnes étaient invitées mais seulement 25 ont pu être présentes. Ce repas a été préparé et servi par Yves Magnan.

Durant l'année le CCAS est venu en aide à une personne en difficulté.

Aux abords de Noël nous pensons à nos malades, à ceux qui sont en maisons de retraite et à ceux qui ont 90 ans et plus. Nous leur faisons de petits colis gourmands fournis par nos commerçants.



L'ensemble du Centre communal d'action sociale vous présente tous ses meilleurs vœux pour l'année 2013.

L
E
S
L
O
I
S
I
R
S

Paulette BALIGAND

Adjointe aux affaires sociales

Les pompiers <<

Centre de secours

Disponibilité, abnégation, professionnalisme sont les maîtres mots demandés aux sapeurs pompiers volontaires ; malheureusement, parfois, leur courage les entraîne de l'autre côté comme nos deux collègues de Digne, qui ne sont pas ressortis vivants de cette maison dévastée par le feu.

Le risque zéro n'existe pas, comme le rappelait notre président d'Union départementale il y a quelques jours, et vos soldats du feu doivent s'entraîner, se former sans relâche pour maîtriser au mieux et en sécurité ce genre d'intervention.

Tout est mis en place tant au niveau local que départemental pour nous amener à mieux servir dans de meilleures conditions.

Les sapeurs-pompiers locaux sont appelés désormais sur d'autres secteurs que le nôtre et ne choisissent jamais l'instant.

La dernière anecdote en date : les SP dompierreois voulaient fêter dignement le mariage de leur nouvelle présidente d'amicale, Coralie, qui s'est mariée le 18 août dernier. Se préparant dans les locaux du Centre de secours 30 minutes avant la messe, 6 bûches se mettent à remuer et les voilà partis jusqu'à une heure avancée de la nuit sur un feu d'exploitation agricole de Vérosvres ; résultat : 1 seul sapeur pompier pourra venir rejoindre les rangs du mariage, heureusement renforcé par la famille et les amis de Coralie, également sapeurs pompiers.

Rien n'est choisi d'avance, ni l'heure, ni le lieu, ni la déesse souvent présente.

Je ne peux, avec ces propos, que féliciter l'ensemble de mon personnel pour tout le travail qu'il exécute tant en missions, qu'en astreintes et en formation.



Cette année, deux nouveaux promus au grade de sergent : David AURAY et Jérôme THOMAS. La nomination de Matthieu LABRUYERE dans le même grade attendra juillet 2013.

Trois jeunes recrues sont actuellement en période de découverte et devraient rejoindre nos rangs dès la fin de cette année.

Il faut savoir que si des personnes souhaitent rejoindre notre équipe de sapeurs-pompiers, il ne faut pas hésiter à venir frapper les dimanches matins ou appeler un des responsables du Centre. La découverte de notre métier de volontaire pourrait motiver un engagement qui serait fort apprécié pour faire perdurer la qualité et la rapidité des secours locaux.

Je ne peux que vous souhaiter une agréable fin d'année et surtout une très bonne santé pour la nouvelle année.

Lieutenant Alain PAGEAUT

Chef de Centre d'Incendie et de secours

Amicale des Sapeurs-Pompiers

Comme tous les ans, les premiers dimanches de décembre ont été consacrés à la traditionnelle distribution de calendriers.

Cette année, notre amicale a voulu les personnaliser entièrement, et vous avez donc pu découvrir toutes les facettes de notre Centre de secours, ainsi que mettre un nom sur les visages de vos pompiers locaux.

L'argent récolté chaque année ainsi que les divers dons que reçoit notre amicale, servent à apporter quelques faveurs à nos amicités : une complémentaire retraite, une protection sociale par le biais de cotisations à notre union départementale, la prise en charge de repas pour des formations, notre repas annuel, mais également pour gérer les petits et grands pour l'arbre de Noël.

En 2013, la Journée du 14 Juillet sera bien entendu reconduite avec nos amis du Don du sang, et nous sommes actuellement au positionnement de date dans le calendrier des manifestations pour placer un loto nous en remercions.



L
E
S
O
C
I
A
L



Tous les membres de notre amicale vous remercient vivement de votre accueil pour les calendriers et vous souhaitent une très bonne année 2013

Coralie PAGEAUT RODRIGUEZ

Présidente

L'école hier, aujourd'hui et demain <<

Une page d'histoire : Dompierre et ses écoles

Lorsqu'on se penche sur le passé de notre Commune, on découvre que l'histoire de notre école est riche et pleine de rebondissements.

Au dix-neuvième siècle, l'école s'est d'abord faite dans une maison louée par la Commune, les finances communales n'étant pas suffisantes pour construire un bâtiment public et les aides de l'Etat inexistantes. Malgré de nombreuses demandes présentées par les Conseils municipaux successifs, il fallut attendre 1861 pour que soit construite la première école de Dompierre, à savoir une école de garçons composée d'une salle de classe et d'un préau. Celle-ci a été agrandie en 1887.



Ecole du Verdier—1941

Enfin, jusqu'en 1960, Dompierre disposait d'une autre école primaire, celle du Verdier, à Monnet, en pleine Campagne.

Mise en service en 1902, elle répondait à des demandes répétitives des habitants des hameaux de Monnet, des Chanus, des Manetiers, du Grand Chetain et des maisons isolées de ce secteur, qui se trouvaient à plusieurs kilomètres du bourg de Dompierre. Installée dans une ancienne ferme cédée à la Commune par le Département, elle regroupait une bonne vingtaine d'élèves des hameaux voisins, ainsi que des enfants des deux communes limitrophes à Montelard et Matour.

Cette école a accueilli des élèves jusqu'en 1960. A sa fermeture, il a été décidé de mettre en place un ramassage pour amener les écoliers de ces hameaux à l'école du bourg de Dompierre. Dans les années qui ont suivi, le ramassage a été étendu aux autres hameaux de Dompierre, puis de Meulin lorsqu'elle a été rattachée à Dompierre. Ce car de ramassage existe toujours aujourd'hui. Il s'agit d'une spécificité dompierroise : un service totalement pris en charge par la Commune (bus, entretien, carburant, conducteur et accompagnatrice).

La fin des années 50 et le début des années 60 se sont donc traduits par une arrivée d'écoliers dans les écoles du bourg due à la fermeture de l'école libre de filles, de l'école du Verdier et à la fusion de Meulin avec Dompierre.

Face à cette montée des effectifs, le déménagement de la mairie en 1980 a permis de libérer de l'espace à l'école des garçons (à l'écart), espace nécessaire à l'implantation d'une nouvelle salle de classe et de salles de travaux manuels.

1990 a vu la création du RPI avec Montelard et une arrivée d'élèves supplémentaires. De gros travaux de rénovation ont été entrepris en 1990, donnant à l'école sa physionomie actuelle.



Ecole des garçons—Année scolaire 1955-1956

Instituteur : M. REBOT

Nous terminerons cette rétrospective en rendant hommage à Germaine NESME, ancienne institutrice et directrice de l'école de Dompierre qui nous a quittés en cette année 2022. Mme NESME a traversé les époques que nous évoluons plus haut : à son arrivée à Dompierre, elle a d'abord enseigné à l'école du Verdier en 1949-1946, puis à l'école des Filles de Dompierre, avant de prendre en charge les classes mixtes de Cours élémentaire, jusqu'à sa retraite en 1976. Des centaines de petits Dompierrois ont acquis les bases de la grammaire et de l'orthographe avec Mme NESME et gardent un souvenir attendri de cette institutrice entièrement dévouée à son métier et à ses élèves.



L'école de filles a été construite en 1897

Meulin, qui n'était pas rattaché à Dompierre à l'époque, avait évidemment sa propre école



Toutefois, pendant la première moitié du vingtième siècle, parallèlement aux écoles dont nous venons de parler, deux autres écoles ont fonctionné sur la commune.

En 1902 une école libre de filles tenue par des religieuses s'est substituée à un ancien pensionnat dépendant du château d'Audour qui a fermé cette année-là. Cette école libre a accueilli des élèves jusqu'à l'année scolaire 1953-1954, avant de fermer ses portes en raison de difficultés financières devenues insurmontables. Le bâtiment est aujourd'hui une habitation facile à repérer, face au rond-point des Meuniers, puisque le portail rappelle joliment son passé d'école.



L'école de Meulin

L'histoire de l'instruction et celle de l'école sont bien différentes. Si le besoin d'instruire est aussi vieux que l'humanité, la création de l'école, son administration nationale, son organisation républicaine, sa vocation à donner les connaissances au plus grand nombre, ne datent en fait que de la Révolution de 1789. Il y a 224 ans.

En 1792, les biens nationaux non vendus sont réaffectés aux Communes. Il est fort probable qu'à Meulin, le presbytère près de l'église ait été utilisé à la fois de lieux de Catéchisme et d'apprentissage de la lecture et de l'écriture. La mathématique comme on disait à l'époque n'avait fait son apparition officielle qu'à la moitié du 19^{ème} siècle.

Le Conseil municipal, en 1795 était composé d'une dizaine de membres élus en fonction de leurs ressources. Quatre au moins ne savaient pas signer. Ce qui ne veut pas dire que les autres savaient lire et encore moins écrire puisque c'est dans cet ordre qu'on apprend.

Rares sont les enseignants formés. C'est souvent un ecclésiastique qui à l'école en charge. C'est l'école privée. La Commune est encouragée à recruter une personne titulaire d'un brevet, mise à l'essai la première année puis confirmée dans sa charge après avis du Conseil municipal. C'est une école libre. En période d'essai, l'instituteur est parfois bénévole, peu ou pas rétribué. Ce qui l'amène à exercer une seconde activité : le secrétariat de mairie pour lequel il perçoit un salaire.

L'inventaire des écoles de Saône-et-Loire en 1829 mentionne que Meulin, peuplé de 385 habitants et possédant une chapelle vicariale est doré d'une école mixte. Aucun document ne précise son statut : privée confessionnelle ou libre.

En 1833, les lois GUTZOT rendent l'instruction obligatoire pour les garçons.

L'école de Meulin est située dans un bâtiment en location qui abrite également la mairie et le logement de l'instituteur. Une seule classe n'est ouverte que durant cinq mois en mauvaise saison et n'accueille qu'une vingtaine de garçons. Il faut bien que les travaux des champs s'accomplissent, les récoltes sont si maigres. Et puis qu'aurait faire les filles à l'école ? Ne sont-elles pas prédestinées aux travaux ménagers et à l'éducation des enfants ?

En 1838-1839, Meulin ne compte plus que 326 habitants et possède une école libre élémentaire où l'enseignement est individuel. « Les livres ne sont pas assurés par l'université, ne sont pas en quantité suffisante, uniformes, mais ne sont ni dangereux ni mal choisis » (sic). On y compte vingt garçons et dix filles en période hivernale et huit garçons et six filles à la belle saison.

Le Conseil Cantonal finit par trouver un instituteur à l'essai à Meulin en 1839. Ses supérieurs diront de lui qu'il est « absolument incapable, de moralité suspectes et ne jouit pas de la considération générale » (1) Il perçoit 250 francs) mensuellement, payés par la commune et 125 francs par élève alors que celui d'une commune voisine de Meulin a un salaire presque double. Meulin, qui revendique le titre de « la Commune la plus pauvre du Canton » (sic), a fixé à dix le nombre d'enfants indigents acceptés à l'école gratuitement.

En 1894, les locaux de l'école de Meulin sont en si mauvais état que des réparations urgentes s'imposent. La famille de l'instituteur vient de s'agrandir. Ce dernier exerce aussi les fonctions de secrétaire de mairie pour lesquelles il n'a pas été rétribué depuis deux derniers trimestres. On lui votera pour aide de tout compte une somme de 20 francs (2). Il est apprécié et la Commune va lui témoigner sa reconnaissance en s'engageant à réaliser des tables de cinq mètres (conformes au règlement) et des bancs, pour la somme de 450 francs.

L'année suivante on consacra 500 francs aux « enduits, carrelage, nouvelle couverture, réparation de toiture et quelques mètres de maçonnerie » (sic). La somme est colossale.

La volonté manifeste des Meulais de se doter d'une école se heurte en permanence aux moyens limités de la Commune. En 1899, pour honorer les dettes engagées dans l'entretien de la Maison d'école et la rémunération de l'instituteur, le Conseil décide d'une augmentation de 43 francs des impôts directs et demande une aide de 297 francs au Département...



1954-1955

Institutrice : Mlle Renée MORGON

L'école de Meulin a fermé ses portes en 1965. Mademoiselle TODOT a été la dernière enseignante.

Christian TARLET

Texte écrit d'après les documents des Archives Départementales et les Registres des Délibérations Communales de Meulin

Trouvé sur Internet : en 1832, un ouvrier touche en moyenne 450 francs pour 300 jours de travail (travail de 15 heures par jour). En 1896, 1 Kg de pain coûte 0,25 francs

Au verdier

Christiane MICHON-NESEME, née en 1933, habitante de la Brosse-Ronde, a commencé sa scolarité à l'école du Verdier, entre 1937 et 1960, alors que celle-ci s'apprêtait à fermer. Elle nous a confié ses souvenirs d'écolière.

Elle se rappelle le long trajet depuis son hameau de la Brosse-Ronde, qu'il fallait faire à pied, par tous les temps, et quatre fois par jour car il n'y avait pas de cantine ! Heureusement, les trajets se faisaient en bande, dans la bonne humeur, avec les FOUGERAS et les CHEMARIN.

C'était vraiment la petite école de campagne, qu'on a du mal à imaginer aujourd'hui : on y parlait picots, il y avait des poules dans la cour puisque la ferme PALABOT se trouvait juste à côté. Un gros poêle brûlait au centre de la classe, le bûcher était à proximité, les sanitaires étaient dehors, très rudimentaires. L'institutrice était logée sur place. Il ne fallait pas qu'elle craigne l'isolement !

A cette époque, il ne restait qu'une quinzaine d'élèves au Verdier, les filles et les garçons étaient ensemble dans une classe unique, avec une institutrice qui s'efforçait de s'occuper de ce petit monde. Il fallait préparer les plus grands au certificat d'études tandis que les petits en étaient à l'apprentissage de la lecture ! Christiane se souvient qu'il fallait être très autonome car la maîtresse avait peu de temps à consacrer à chacun.

Un jour, Michel CHEMARIN (de la Brosse-Ronde) avait trouvé un hérisson sur le chemin de l'école. Il l'avait ramassé et caché dans son imperméable. En arrivant au Verdier, il avait déposé le hérisson au beau milieu de la classe, provoquant la frayeur de l'institutrice et des autres élèves !

La probable fermeture de l'école du Verdier était source de polémiques et de discussions endiablées du côté de la Brosse-Ronde. En général, les hommes étaient opposés à la fermeture. Les parents de Christiane étaient d'ailleurs en désaccord sur le sujet : son père était contre la fermeture, tandis que sa mère, soucieuse sans doute de l'avenir de sa fille, se rendait bien compte que cette petite école isolée n'était plus d'actualité et admettait qu'il valait mieux intégrer l'école de Dompierre. Christiane se souvient que quelques farouches opposants à la fermeture s'étaient rendus à Charolles pour rencontrer l'inspecteur d'Académie et plaider pour le maintien du Verdier. L'inspecteur leur avait sans doute promis qu'il ferait de son mieux pour maintenir l'école : ils étaient revenus confiants, et pourtant, la fermeture a fini par être prononcée comme prévu !

Christiane a donc finalement fait sa rentrée à l'école de filles de Dompierre à l'âge de 8 ans. Cela a été un énorme changement pour elle. A Dompierre, plus de classe unique : il y avait plusieurs niveaux, elle a donc intégré la classe de CM1, avec les filles du bourg de Dompierre : Odile REBILLARD, Gisèle BOURQUIN ... et plus question de parler picots dans la cour ! En contrepartie de l'effort d'adaptation, l'amélioration était évidente sur le plan du confort avec en particulier l'excellente cantine de Mme JOMAIN et le ramassage de M. BOURQUIN.

A l'école de filles de Dompierre

MME Fernande BOCHAILLE, se souvient qu'à l'école des filles, il y avait des cours de couture, de sport, de chant qui étaient obligatoires pour le certificat d'étude. L'institutrice avait un piano dans son appartement, elle y emmenait ses élèves pour les cours de chant.

Pour le cérémonial du 11 Novembre, elle accompagnait les enfants au monument où tout le monde chantait La Marseillaise qui avait été apprise à l'école.

A Meulin

Jean LAPALOS, qui habitait le hameau des Plassards, fréquentait l'école de Meulin. Il garde en particulier le souvenir des hivers rigoureux, dans les années 1930, avec les papas qui prenaient la pelle pour enlever la neige et faciliter le passage. Le bon côté de la chose, c'est que les enfants des Plassards pouvaient faire le trajet vers l'école en luge, tous empilés, mais la remontée était sûrement moins drôle !

A l'école, il y avait évidemment un poêle dans la classe, autour duquel les enfants faisaient sécher leurs sabots et leurs chaussettes. Et il fallait se répartir les tâches : le ménage, apporter le bois, allumer le poêle. Le bois de chauffage était d'ailleurs fourni par les familles. Plus tard, les choses se sont améliorées : une personne a été embauchée pour s'occuper des tâches ménagères et du poêle.



A l'époque, on ne parlait pas de salle d'évolution, en revanche le café LITAUDON accueillait parfois les écoliers pour des événements particuliers, lorsqu'il fallait un peu plus d'espace !

Enfin, comme cela s'est passé il y a quelques dizaines d'années, permettez-nous de vous livrer cette anecdote un peu légère que Jean LAPALOS nous a glissée : il se rappelle une institutrice à laquelle son petit ami rendait parfois visite à Meulin pendant les journées d'école. Dans ces moments-là, la maîtresse envoyait les enfants en promenade pour avoir un peu de tranquillité ! On peut supposer que les enfants ne se plaignaient pas de ces récréations prolongées, mais l'histoire ne dit pas s'il y a eu plus d'échecs au certificat d'études cette année-là !

Un grand merci aux personnes qui nous ont aimablement transmis des informations et des documents pour la réalisation de cette rétrospective.

La commission bulletin municipal

Le nouveau groupe scolaire

Après nous être penchés sur le passé, venons-en à l'époque actuelle et au nouveau groupe scolaire qui est en cours de construction.

Après une chute des effectifs à la fin des années 90 et au début des années 2000, les effectifs sont repartis à la hausse avec une évolution constante depuis 9 ans passant de 88 élèves en 2003 à 194 élèves en 2012, soit une progression de plus de près de 55 % !

Face à cette augmentation, une réouverture de classe a eu lieu en 2007 et obligé à une réorganisation des locaux : l'école des garçons est devenue l'école maternelle, et l'école des filles l'école élémentaire. Mais une autre ouverture de classe en 2011 n'a pu se faire dans nos locaux faute de place. Celle-ci est pour le moment hébergée provisoirement dans l'école de Montmeillard.

Evolution des effectifs du RPI sur les 9 dernières années scolaires

2003/2004	+ 88
2004/2005	+ 98
2005/2006	+ 101
2006/2007	+ 106
2007/2008	+ 112
2008/2009	+ 118
2009/2010	+ 121
2010/2011	+ 127
2011/2012	+ 194

Mais d'autres problèmes apparaissent en particulier au niveau de la cantine. De plus en plus d'enfants restent déjeuner le midi. Les locaux étant trop exigus, nous avons été contraints il y a 3 ans d'annexer une partie de la salle d'évolution au grand dam des enseignants, et d'instaurer un double service maternelles/élémentaires. De plus, la cantine n'est plus aux normes (la marche en avant des circuits propres et sales ne doivent pas se croiser) en particulier, l'absence de sanitaires pour le personnel...).

La garderie périscolaire, mise en place en 2002 et gérée par le SJVO, est victime de son succès. Certains soirs, elle accueille jusqu'à 25 enfants ce qui a nécessité la mise en place d'un renfort de personnel. Cependant, les locaux n'ont pas été prévus pour autant d'enfants et ont déjà été agrandis. De plus, elle est éloignée de l'école et les trajets sont sources de dangers.

Nos bâtiments scolaires sont situés de part et d'autre de la départementale et les nombreux allers et venues que ce soit pour la bibliothèque, la cantine, le sport, les bus ou la garderie, sont toujours des sources de dangers. Le stationnement des parents matins et soirs est très difficile voire périlleux (fort heureusement on a jusque-là évité tout accident) et ne permet pas les échanges ou discussions.

Des réflexions ont été engagées depuis quelques années

En 2005, des études ont été faites pour la construction d'un bâtiment multifonctions qui aurait accueilli la cantine, la bibliothèque et les associations. Mais face aux coûts très onéreux, le projet a été abandonné.

En 2009, la nouvelle équipe municipale a entrepris de nouvelles réflexions en associant les enseignants et l'inspection académique. Une première solution consistant à rénover les deux bâtiments existants a été vite écartée, les résultats n'étant pas jugés pertinents.

Une deuxième solution consistant à regrouper tous les élèves dans le plus grand des bâtiments (celui de l'école maternelle) a été étudiée en 2010 mais le projet a été jugé peu fonctionnel : les surfaces étaient limitées par rapport aux normes actuelles, il fallait installer un ascenseur, une rampe PMR, deux escaliers de secours, plus d'une centaine d'enfants auraient été regroupés sur 3 niveaux, une seule cour de récréation et qui plus est pas assez vaste n'aurait pas permis d'accueillir tous les enfants à la fois. L'extension envisagée se trouvait limitée par la caserne de gendarmerie. La réalisation des travaux pendant l'activité scolaire aurait nécessité un déménagement partiel des classes dans des bâtiments préfabriqués onéreux à la location. Le montant des travaux étant important pour des résultats non satisfaisants, le projet a été abandonné.

En 2011, nous sommes alors parvenus sur une troisième solution consistant à construire un groupe scolaire neuf qui corresponde aux besoins de chacun : enfants, enseignants, personnel.

Notre projet repose en fait sur deux enjeux

1^{er} enjeu : nous avons fait le choix d'un bâtiment BBC avec géothermie dans un but de faire des économies d'énergie. De plain-pied, ce bâtiment regroupera toutes les classes, la cantine, la garderie et la bibliothèque. Une extension est possible.

2^e enjeu : la localisation. Nous avons conscience d'éloigner l'école du cœur du village, mais nous sommes certains que l'emplacement choisi est idéal. Facilement accessible par la départementale 42, à côté des équipements sportifs et de la salle des fêtes, avec possibilité de stationnement non seulement pour les bus scolaires, mais aussi pour les enseignants, le personnel et les parents.

En résumé, tout le monde y trouvera son compte : les enfants qui seront dans d'excellentes conditions pour apprendre et se divertir (bibliothèque, cantine, sport, garderie), les enseignants et le personnel qui auront de meilleures conditions de travail et enfin les parents qui seront en sécurité pour discuter et échanger lors des entrées et sorties d'école.

C'est un pari sur l'avenir mais nous savons que le Ministère de l'Éducation nationale a dans ses cartons des projets de regroupement d'écoles. Un jour cela doit se concrétiser, nous saurons nous positionner pour accueillir les enfants de petites communes avoisinantes.

Toutes Ces raisons et bien d'autres Constituent les atouts qui permettront, nous en sommes persuadés, à l'école de se pérenniser à Dompierre.

Détail du financement du Groupe Scolaire

Subventions		
Etat DGE 2010	: 249 956,00 €	Autofinancement : 571 673,00 €
Etat DETR 2012	: 260 000,00 €	
Région Via Pays	: 30 000,00 €	Emprunts : 489 008,00 €
Département	: 102 000,00 €	
Réserve Parlementaire	: 15 000,00 €	
CAF	: 19 500,00 €	
ADEME	: dossier en Cours	
TOTAL	596 956 €	

Total financement du Groupe Scolaire : 1 652 137 €

L'État, la Région Via le Pays, le Département, la CAF, l'ADEME participent au financement du projet mais nous ne vous cachons pas que pour Dompierre, Cette nouvelle école Constitue un effort important puisque la Commune assure environ les 2/3 du financement. Mais, comme indiqué plus haut, par la concrétisation de Ce projet C'est la Carte de l'avenir que l'équipe municipale a décidé de jouer.



Samedi 27 novembre 2012 a eu lieu la pose de la première pierre du nouveau groupe scolaire, en présence du Préfet de Saône et Loire, du Conseiller Général, du Sénateur et du Député

Plans du nouveau groupe scolaire



La nouvelle école imaginée par les enfants <<



L
E
S
É
C
O
L
E
S

La rentrée 2012

Le RPI compte 130 élèves.

Nous accueillons également une nouvelle enseignante au sein de l'équipe pédagogique du RPI :

Christèle STALLA complète les temps partiels de Pierre-Gilles LAPLACE et Karrien VAN DAMME et travaille dans la classe de Francine TARDIVAOT les vendredis.

Madeleine PROST travaille avec 25 élèves de PS/MS

Pierre-Gilles LAPLACE et Christèle STALLA accueillent 28 élèves de MS/GS.

Francine TARDIVAOT et Christèle STALLA travaillent avec 17 CP.

Carine LACHOT a en charge les 20 élèves de CE1/CE2.

Karrien VAN DAMME, à Montmeillard, accueille 29 élèves de CE2/CM1

Florence LECOMTE, à Montmeillard, travaille avec les 29 élèves de CM1/CM2.

Marie VIGNERESSE et Betty GRACBLING, ATSEM, travaillent dans les classes de maternelle.

Ca s'est passé en 2012

En lien avec le projet fédérateur « les pouces verts », les classes de Dompierre-les-Ormes ont eu la chance de partir en séjour « classe transplantée » dans le Doubs, à Pierrefontaine les Varans. Les élèves ont participé à de nouveaux apprentissages liés à notre projet « Jardin Nature » et ont pu être sensibilisés à des activités d'environnement.



Au mois de juin, une journée fédératrice a été organisée afin de rassembler tous les élèves du RPI. Après une randonnée pédestre, les enfants se sont retrouvés autour d'un pique nique « géant » en Charmont.

En juin, les élèves de l'école élémentaire de Dompierre se sont initiés à la dégustation de produits locaux en partenariat avec le projet de la Cantine scolaire. Au cours de cette journée, les enfants ont visité l'exploitation de Parfums de Terroir à Talzé et la Chèvrerie de La Truffière à Chizey-les-Macôn.



Pendant la semaine du goût en octobre, en partenariat avec l'association de cuisine et la Cantine Marie LAURENT, les élèves de maternelle ont participé à deux ateliers de Cuisine.

Autour d'une séance de langage, les élèves de Madeleine ont préparé la salade de fruits pour le repas du vendredi. Les élèves de Pierre-Gilles ont préparé du pain le mardi avec la précieuse aide de Sylvie BRICARD. Chacun a rapporté un petit pain à déguster à la maison.

Les élèves de CP sont allés visiter le magasin, le laboratoire et le fournil de M. CANEDI, pâtissier à Tramby. Ils ont pu s'initier à la dégustation de plusieurs sortes de chocolats. Le jeudi, après avoir étudié la recette, les CP ont préparé des sablés pour accompagner la salade de fruits des maternelles.



En mai, au cours de notre excursion à l'Aquarium de Lyon, les élèves ont pu découvrir devant une fosse marine de 8 m des requins et des raies toujours aussi impressionnants, sans oublier les beaux poissons de récifs parmi lesquels la star, le poisson-clown, à toujours autant de succès. Puis, du fond des mers, les élèves ont poursuivi le voyage vers les profondeurs de l'univers. Cette fois-ci au planétarium de Vaux en Vein où ils ont pu voguer entre les planètes et les étoiles.

Agenda 2013

Semaine du 4 au 8 février :

Vente de belignets dans les villages

Samedi 29 juin :

Fête des écoles

Les élèves de Montmeillard ont également été actifs pendant la semaine du goût, en préparant le menu du 25 octobre : avec l'aide de Frédéric et Nelly BONNETAIN, restaurateurs, avec celle de leur cantinière, Emilie NESME, encadrés par Estelle DUREL et Laure FLEURY, ils ont concocté puis dégusté un repas. Le défi : « Quelle est donc cette herbe ou cette épice qui parfume mon plat ? » Au menu pour les papilles :

- verrines de légumes Croquants, saumon fumé, crevettes et espuma safrané
- Croustillant de volaille aux petits légumes, basilic
- Faisilles aux herbes fraîches
- Crème à la menthe chocolat, tulipes au thym citron et glace pain d'épices.

Nous remercions toutes les personnes qui nous ont aidés à récolter des fonds et qui ont participé aux manifestations. Un grand merci également aux municipalités, à l'Association des parents d'élèves pour leurs aides financières.

Francine TARDIVAOT

Directrice de l'école de Dompierre

Florence LECOMTE

Directrice de l'école de Montmeillard

L'association des parents d'élèves <<

L'objectif de l'association des parents d'élèves est d'apporter une aide financière aux activités scolaires et extra-scolaires de nos enfants. Cela en vue de réduire la participation demandée aux parents pour les sorties et voyages et aussi d'offrir des petits suppléments comme les cadeaux de Noël, spectacle de fin d'année, etc. Afin de collecter de l'argent, l'association organise un Vide-greniers, une marche de printemps et participe à la Fête des écoles. Bien sûr, tous les parents sont invités à apporter une aide morale et active au bon déroulement de ces manifestations.



Un nouveau bureau a été élu :

Président :
Vincent MALAUD
Vice-Présidente :
Briette COMMOUSET
Trésorière :
Karine TERRIER
Trésorier Adjoint :
Sébastien LENOIR
Secrétaire :
Eugénie VALETTE
Secrétaire Adjointe :
Marilyne LEDONNE

Agenda 2013

Dimanche 17 Mars :
Marché de Printemps
Saméd 29 Juin :
Fête des écoles
Dimanche 6 octobre :
Vide-grenier
Dimanche 8 décembre :
Loto des écoles



Vincent MALAUD
Président

>> L'association de cantine scolaire

Beaucoup de changements cette année 2012, pour l'association du restaurant scolaire de Dompierre-les-Ormes. Marie LAURENT, Cantineière titulaire du poste, a repris le travail en mai 2012 après son congé parental. Au nom de tous les enfants, et de l'association du restaurant scolaire, nous renouvelons nos remerciements à Nathalie PHILIBERT, qui faisait les repas pour nos enfants depuis plusieurs années. Les enfants l'aimaient beaucoup, et tous ceux qui ont vu Nathalie travailler savent que les enfants comprenaient beaucoup pour elle également.



Le projet engagé en 2012 se poursuit, on pourrait le résumer en quelques mots : **un maximum de « fait maison » avec des aliments de qualité : produits locaux, produits bio, et une volonté de travailler avec les artisans et commerçants locaux.**

Nous sommes toujours engagés dans le projet « Cantines en Mouvement », à raison de deux repas par mois, et quatre repas par mois à partir de novembre. Pour rassembler ce projet consiste à nous approvisionner par le biais d'une plate-forme rassemblant des producteurs locaux. La plate-forme nous livre de quoi composer des menus complets. Nous avons la chance d'être dans une région de production de nombreux produits : légumes, viandes, fruits, fromages... nous essayons donc de composer les repas avec ces produits frais et de saison.

Nous nous approvisionnons auprès des commerçants de Dompierre et Montmelard (boulangeries Au-Cagne, Gâtelle et Côté Pain, boucheries Grégoire et Simonet puis Aubertin, épicerie Marlin, poissonnerie Chausa).

N'oublions pas un fournisseur le plus local qui soit : les enfants eux-mêmes avec les légumes du jardin de l'école ! Ils apprécient particulièrement lorsque Marie leur annonce que les courgettes, potirons, tomates, salades... proviennent de leur jardin.

Les enfants bénéficient d'un menu bio par semaine, avec un maximum de produits fermiers locaux (ferme des Noyers à Vérovivres pour les laitages, ferme Briday de Tranzaves pour la viande, fromages de Chèvre de Suïmi, quant à l'épicerie pour ces repas elle provient de l'épicerie bio « La maison de Joseph », à Montmelard).

Cette année, pour la semaine du goût, les Cantineières des deux écoles du TDP ont à nouveau élaboré des menus savoureux pour nos enfants : le thème était « A la découverte des aromates et des épices », en faisant découvrir ainsi aux enfants de nouvelles saveurs, odeurs et couleurs.

Tous les parents intéressés pour rejoindre le bureau sont les bienvenus. Nous vous rappelons que le restaurant scolaire accepte les dons de fruits et légumes, pour cela il suffit de prendre contact avec Marie LAURENT, notre Cantineière.

Laure AUPOIL et Anne Charlotte LAMOTTE D'INCAMPS

2012 s'achève. La saison dernière, avec 309 membres, notre Foyer a battu son propre record.

Au quotidien, du lundi au dimanche, notre Foyer ouvre ses portes.

Les Activités

Lundi : - Reprise du sport avec Nelly Bonnetain (13h30)
- Chants humoristiques avec Jean-Pierre Arquey, une fois par mois (20h30)

Mardi : - Couture avec Anne-Marie Tamboulin (21h30)
- Gym aduites avec Michèle Poinot (20h)
- Judo - 3 groupes successifs de professeur Giorgio Caputo—Au gymnase de Matour (de 17h à 20h)
- Taijso (20h)

Mercredi : - Danse enfants—4 groupes avec Michèle Poinot (21h30 à 22h 15)

Jeudi : - Art Floral, le dernier Jeudi du mois avec Andrée Bretaire (22h 30)
- Sport loisir, au gymnase de Matour, responsable Frédéric Laborier (20h)
- Belote, responsable Marie-Louise Grizard (20h30)

Vendredi : - Scrabble avec Denise Fougeras (21h 15)
- Danse pour les lycéennes avec Michèle Poinot (21h)
- Tarot avec Raymond Dosséna (20h30)
- Judo -2 groupes - au gymnase de Matour (de 18h à 20h)
- Chanbara avec Giorgio Caputo (20h)

Samedi : - Théâtre enfants, 2 groupes successifs sous la responsabilité de Patrick Tjchard et Anne-Marie Bertheilon (20h)

Dimanche : - VTT loisir adultes et ados avec Patrick Tjchard, Circuit différent à chaque sortie (19h)
- Marche sous la responsabilité de Pierre Matray, le 2nd dimanche du mois avec un parcours qui varie à chaque sortie (20h)

Si notre Foyer ouvre ses portes chaque jour, c'est grâce aux nombreux bénévoles qui œuvrent dans l'encadrement d'activités, qui participent à la vie de l'association. MERCI à tous ceux qui contribuent au bon fonctionnement de notre association, dans les coulisses ou sous les projecteurs.

La Saison Dernière

La troupe de Théâtre adultes a joué 6 fois « Un dîner bien tranquille ».

La section Judo a participé à plusieurs Compétitions à l'extérieur et a clôturé sa saison au Foyer.

Sports loisirs : dégustation de vin nouveau, soirée moules-frites, mini séjour en Irlande.

Les actions en collaboration avec les autres Foyers du secteur et le SIVU ont été poursuivies. Le Centre de loisirs a ouvert ses portes du 6 au 20 juillet.

Le Foyer s'est associé aux DDEN, à la FNACA et aux Aînés Dompiérois pour l'organisation d'une conférence à la Galerie du Bois sur la déportation avec le témoignage poignant de Raymond JULLIARD.



Agenda 2013

Dimanche 17 février :

Soirée Moules - Frites

Les 6, 9, 10 mars à Matour et les 22 et 23 mars à Dompierre :

La troupe de théâtre, en costume de début du siècle dernier vous proposera de souscrire de « L'Emprunt russe ».

Vendredi 7 et samedi 8 juin :

Gala de Fin d'année

Deux faits marquants en 2012

Le Jardin partagé : Ces jardins à l'origine urbains nous viennent des Etats-Unis, de New-York plus précisément et se sont implantés en France, tout d'abord à Lille et dans la plupart des grandes villes (Paris en Compté Soi pour gagner le milieu rural.

Le but est de faire cultiver des terrains communaux non utilisés par des personnes ne disposant pas de Jardin. Il s'agit d'une « entreprise » sociale, économique et écologique.

Pour Dompierre, la demande est venue d'habitants qui avaient eu à connaître de l'existence d'un tel Jardin à Tramevas. La municipalité ayant été sollicitée s'est tournée vers le Foyer rural pour porter le projet à l'instar de ce qui existait à Tramevas.



grand secteur du Clunysois, le SIRTOM et l'APVN.

Les bénévoles du Foyer ont labouré, Clôturé et Construit une Cabane sur le terrain mis à leur disposition par la municipalité, derrière le Cimetière.

Ce sont aujourd'hui trois Familles, les petits du SIVU et les enfants des écoles qui cultivent ce Jardin qui dispose encore de surface à partager pour vraiment mériter son appellation de « Jardin partagé ».

A noter que Ce projet a été aidé par la CAF, le Foyer Rural de

Les 60 ans du Foyer : Jean-Ernest MOUNIER, aurait sans doute été surpris mais certainement heureux de voir la foule nombreuse qui a défilé sous son portrait le samedi 20 octobre.

C'est en effet Cet homme qui a initié, en 1952, l'association « Amicale des anciens élèves, des parents d'élèves et des amis des écoles publiques de Dompierre-les-ormes ». S'étant essouffée au fil des ans, elle reprendra force et vigueur sous l'impulsion de Bernard CHARMONT en 1966 sous la dénomination « Foyer rural de Jeunes et d'éducation populaire ». Notre sexagénaire est en forme, les photos de sa Jeunesse qui étaient exposées ont permis de nombreux visiteurs de rajouter un instant. L'ambiance était bon enfant, faite de retrouvailles, de convivialité, d'amitié et d'échanges intergénérationnels. Un moment de rencontre entre nouveaux habitants et Dompiérois de souche. Tous ont ri aux sketches présentés tout au long de l'après-midi, tous ont apprécié l'apéritif dînatoire offert par le Foyer et la municipalité suivi d'un spectacle de comédie musicale de Nathalie NEUVIC.



Merci à tous les bénévoles qui ont œuvré pour la réussite de cet anniversaire,

rendez-vous dans 10 ans.

A tous, bonne et heureuse année 2013 !

Suzanne CHARNAVY

Présidente

L'année 2012 a connu un seul changement au sein du bureau : Claudette DARGAUD laissant sa place à Marie Jo LARONZE en qualité de secrétaire.

Malheureusement une perte importante et douloureuse fut le décès du Président d'honneur depuis 2005, notre ami Pierrot GRANGERET. Toutes nos amitiés les plus sincères à Madeleine sa femme. Et pour augmenter notre peine c'est Maria LITAUDON qui s'en alla.

Malgré cela, l'année pour le Club fut, encore une fois, très occupée, avec pour la première fois nos concours de belote et tarot qui ont eu lieu à la salle municipale. Pour une première ce fut une réussite. En espérant faire encore mieux la prochaine fois.

Le jeudi 24 mai eut lieu notre première sortie avec objectif « JOURNÉE DECOUVERTE DANS LE PARC DU MORVAN ».

Le matin visite d'une pisciculture, ensuite balade sur « le lac des Gettons » et l'après-midi visite d'une « saboterie » et du « Musée des hommes et des paysans ». Belle découverte.

Agenda 2013

Jeudi 20 février :

Concours de belote

Jeudi 20 mars :

Concours de tarot

Samedi 3 et dimanche 4 août :

Portes ouvertes

Tous les 1er et 3ème Jeudi de chaque mois :

Après-midi Club

Tous les mardi de 15h à 16h : Gym

et de 16h à 17 h : Chorale

Samedi 4 et dimanche 5 août le plus gros morceau de l'année : « LES PORTES OUVERTES » à

La Galerie Européenne du Bois avec comme thème « le cuir et la corde », sous la houlette de Marie et Roland COTTIN. Les efforts des bénévoles furent récompensés par la venue de plus de 500 visiteurs. Merci à « la Galerie » son directeur, son personnel, dévoués à notre cause.

Le jeudi 6 septembre, escapade dans « La Vallée de

LOUCHE » On peu moins de participants que notre sortie de mai, mais quand même une très belle journée appréciée de tous.

Le 21 novembre a eu lieu notre chouchoute annuelle

avec cette fois la célébration des anniversaires.

Sans oublier le repas de fin d'année du Club à « l'Auberge du LAC » à TRIVY. Ce fut...déllicieux...

2012 est parti, vive 2013 et qu'il nous envoie d'autres adhérents. Amitiés à tous



24 mai 2012 - Découverte du Morvan

Georges NICOLAS
Président

2013 : Vingtème Anniversaire des Dompierre de France

Les 6 et 7 juillet

Le 25 juillet 1993 voyait la naissance de l'Association Nationale des Dompierre de France. Notre commune en était le berceau : Marie Besson, Jean Prost et Jean-Patrick Courtois les parrains.

Cette enfant de la loi 1901 répondait à la volonté de réunir toutes les communes de France ayant DOMPIERRE dans leur patronyme.

L'Arboretum de Pézanin fut le lieu des festivités. Nombreux sont les Dompierrois qui s'en souviennent. Au son du musette, des chants et danses folkloriques, les 23 Dompierre s'engageaient à partager chaque année un moment de convivialité organisé par l'un d'entre eux. C'est ainsi que depuis cette date, nous avons participé à 29 rassemblements.

Les anniversaires (les 10 ans, les 20 ans ...) se fêtent tout naturellement là où l'association nationale a vu le jour. C'est en partie pour cette raison que DOMPIERRE les ORMES abrite une Amicale chargée d'apporter son aide à la Commune dans l'organisation de cette manifestation.

Samedi 6 et dimanche 7 juillet 2013

Vingtème anniversaire des DOMPIERRE de FRANCE
À DOMPIERRE LES ORMES (Saône-et-Loire)

Vous qui avez envie de participer à cet événement, qui souhaitez apporter votre concours, vos compétences, votre aide, vous qui pouvez héberger nos « cousins », serez le (ou la) bienvenue(s).

Pour être tenu(e) au courant des préparatifs ou pour y prendre part, contactez :

Roger BESSON, Bois du Lin DOMPIERRE les ORMES

Tel : 03 85 50 27 30



Un grand moment de partage à Dompierre les Ormes en 2009

Nous retrouverons au programme, l'accueil, les visites, les jeux, les spectacles, les repas, les présentations des produits régionaux et pour attraction exceptionnelle, un baptême en ULM. Ces Journées, Dompierre les Ormes revêtira ses plus beaux habits de fête.

Notre Commune, donc chacun d'entre nous, Dompierrois et Dompierroises, est concernée. Nous souhaitons, qu'à la mesure exceptionnelle de la manifestation, toute notre Commune se mobilise. C'est pourquoi



Roger BESSON
Président

L
A
C
U
L
T
U
R
E

La bibliothèque municipale <<

L'année 2012 a été marquée par la mise en place de la gestion des prêts par informatique. La saisie du Fonds de livres et des lecteurs a duré jusqu'à l'été. Nous avons commencé le prêt de livres sur le logiciel à la rentrée de septembre.

De plus, grâce à l'informatisation, on peut consulter le Catalogue de livres de la BDSL (Bibliothèque Départementale de Saône-et-Loire) et les réserver sur le site Internet de la BDSL.

La Bibliothèque

Aujourd'hui, la bibliothèque possède un Fonds propre de 2300 ouvrages et 700 livres prêtés par la BDSL et vous êtes 245 lecteurs inscrits. Vous pouvez emprunter jusqu'à 5 livres pour une durée de 3 semaines.

Les animations

Dans le Cadre de la Journée des assistantes maternelles du 29 novembre, nous avons accueilli les assistantes maternelles de la commune et des alentours et leurs enfants à la bibliothèque. Le STIVU a organisé une lecture de Contes pour les enfants de 0 à 3 ans, animée par Mickaël, animateur à la Haute-garderie de Dompierre et Marour et responsable du Centre de loisirs de Matour. La quinzaine d'enfants présents a écouté la lecture de plusieurs livres de la bibliothèque comme « Toute la lettre, Au loup ! ». C'est un petit livre, SMACK, Toutes les couleurs ... Ils ont ensuite pu profiter d'un goûter.

N'hésitez pas à nous faire part des livres que vous souhaitez lire, ceux-ci pourraient faire partie de la prochaine liste d'achat dans le cas où ils ne pourraient pas être empruntés à la BDSL - notre souhait étant de répondre le plus possible à la demande des lecteurs. De même, si un thème pour des documentaires vous intéresse, n'hésitez pas à nous le signaler.

Quelques nouveautés 2012

Romans :

La liste de mes envies (Grégoire Delacour)
L'été de lours (Bella Poien)
Dernier été à Mayfair (Thérèse Reivan)
L'armoire des robes oubliées (Riikka Pukkinen)
Aurora, Kentucky (Carolyn D. Wall)
Combien ? (Douglas Kennedy)
Les lisières (Olivier Adam)
Trash (Andy Mulligan)

Bandes dessinées :

La rose écarlate Tomes 1 à 6
Leonard Tome 39
La balade de Yaya Tomes 1 à 3

Josiane DESTROCHES

Responsable de la bibliothèque



Les horaires

MARDI : de 10 h à 11 h 30

MERCREDI : de 16 h à 18 h

SAMEDI : de 10 h à 11 h 30

>> La Galerie du Bois

2002 - 2012 La Galerie européenne de la forêt et du bois fête ses 10 ans.

La Galerie a maintenu au cours de l'année un niveau d'activités significatif. Elle a conforté et élargi son Champ de Compétences et d'actions.

Outre l'année qui marque ses 10 ans, la Galerie a confirmé 2 succès initiés en 2011 :

- Deuxième Forum des métiers de la Filière Forêt-bois (20, 21 et 22 Janvier 2012) pour présenter aux Jeunes l'ensemble des métiers de la Filière et les Formations associées (15 établissements présents et plus de 600 visiteurs)
- FESTIWOOD, 27 et 28 Juin 2012, 2^{ème} festival du film d'entreprise de la Filière Forêt-bois, pour promouvoir la Filière par le biais d'un événement permettant au grand public de prendre connaissance de la diversité des métiers, amener les professionnels de la Filière bois à prendre conscience de l'importance du film entreprise comme outil promotionnel. Ce sont 29 Films qui ont été projetés et Jugés, dont 5 Internationaux : une remise de prix suite à délibération d'un Jury professionnel a conclu ces deux Journées.

En 2012 : des expositions originales et remarquables ont été accueillies

TIMBER PROJECT

La première d'entre elles, « TIMBER PROJECT », nous est venue de l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne, plus particulièrement du laboratoire IBOIS dirigé par Yves WEINAND qui a succédé au professeur KATTEBERG. Ce dernier nous avait habitués à des structures audacieuses en génie civil. Le professeur WEINAND à la fois architecte et ingénieur s'est engagé à proposer à l'infini des formes originales pour de nouvelles structures en bois.

Elles s'inspirent du tissage, du trissage et surtout du pliage en faisant intervenir nécessairement l'informaticien qui ne fait que traduire des mathématiques complexes.

La Fabrication Assistée par Ordinateur (FAO) est une nécessité pour définir précisément tous les éléments de ces structures étonnantes qui permettent au bois de compenser la pauvreté des formes trop souvent parallélepipediques.



C'est la première fois qu'elle était présentée en France.

Bulletin Municipal n° 30

SAUVÉ DES EAUX, SAUVÉ DU TEMPS

Comment préserver notre patrimoine, en particulier les vestiges en bois issus de fouilles archéologiques ? ARC-Nucléart, laboratoire de recherche, à l'origine de cette exposition, répond au besoin de préservation de ce patrimoine : la présentation d'une soixantaine d'objets traités par ce laboratoire nous a montré les différentes techniques de restauration et de conservation et les résultats obtenus.

DU CŒUR À L'OUVRAGE

La menuiserie, telle qu'on l'entend n'est apparue qu'au XVI^e siècle. C'est en 1320 que la Corporation des menuisiers « ceux qui travaillent le menu bois » est créée. Au fil des siècles, la menuiserie va évoluer, se populariser, tout en suivant les tendances et les progrès techniques. Cette exposition permet de découvrir l'évolution des styles et les caractéristiques propres à chaque époque, du Moyen-Âge à nos jours. Elle montre l'évolution du charpentier qui devient huchier et qui cédra sa place au menuisier puis à l'ébéniste.

L
A
C
U
L
T
U
R
E

2012 a été ponctuée tout au long de l'année par différentes animations

31 mars et 1^{er} avril : Organisée par le Club Porsche 928 de France avec le Concours de l'écurie L'I-MAGNE et la Galerie européenne de la Forêt et du bois, la Montée historique s'est déroulée sur une Cote de 2,3 kms. Il s'agissait d'une démonstration non Chronométrée de Voitures historiques. Une réussite totale pour les organisateurs avec 95 Concurrents engagés.

A cette occasion, la monoplace Renault F1 RES00 V6 turbo de 1981 et Conduite par Alain PROST a été exposée à la Galerie européenne de la Forêt et du bois.

Ce succès appelle de prochaines éditions !

Samedi 29 avril : L'École de musique de la Haute Grosse a proposé un Concert du duo ARYA, soprano et piano. Après une première partie dédiée aux Lieder de Schumann ou Strauss, les musiciennes ont offert une deuxième partie consacrée aux mélodies Françaises Poulenc, Debussy ou encore Fauré !

Mardi 22 mai : Conférence sur la déportation avec Raymond JULLIARD. Son témoignage poignant n'a laissé personne insensible. Il va connaître la déportation, le Camp de Buchenwald, Celui d'Ohrdruf.... Raymond JULLIARD un des rares survivants de cette période effroyable, a été avec son témoignage afin que nul n'oublie...

Mercredi 30 et dimanche 29 octobre : Fête de la science sur le thème de l'énergie pour tous. A cette occasion la Galerie du bois a accueilli plus de 800 visiteurs sur ces animations.

Dimanche 21 octobre : Spectacle « La petite merveille » dans le cadre du Festival des Contes Givrés.

Vendredi 26 octobre : Conférence de l'API/N sur le thème du douglas.

Samedi 4 et dimanche 5 août : Journées Portes ouvertes des Aînés-dompierreois sur le thème choisi cette année : « Le Cuir et la Corde ». Cette exposition a montré que Ces deux produits sont des alliés formidables dans la Vie et le travail en milieu rural. Plus de 600 visiteurs.

Robert ANDRE, peintre Clunisois a profité de la porte ouverte des Aînés-dompierreois pour montrer ses talents pour une démonstration manuelle de cordages de Chanvre

Il a également exposé ses tableaux et maquettes de bateaux de 1790.

Lundi 20 août : Dans le cadre de la programmation de Jazz Campus en Clunisois, la Galerie européenne de la Forêt et du bois a accueilli Alain GILBERT.

Samedi 15 et dimanche 16 septembre : Journées du patrimoine 2012.

Samedi 5 et dimanche 6 octobre : Végétal en fête. Cette année encore la Galerie du bois a accueilli plus de 2100 visiteurs.



Fête de la science 2012

En 2012, les conférences mensuelles du jeudi se sont poursuivies

Timber Project, les nouvelles formes d'architecture bois ;

Matériaux du Futur, Futur des matériaux ;

La géothermie, quel avenir dans les bâtiments neufs et dans la rénovation ;

Project CANOPEA, nanotour dans un système urbain ;

Technologies des Cellules photovoltaïques ;

Charpente bois du stade de Nice (établissement FARGEOT) ;

Les ragots du photovoltaïque ;

Les énergies renouvelables, quel avenir ?



Exposition Histoire de royie
per les Compagnons du devoir

L'heure du bilan pour le bulletin municipal marque aussi la période des souhaits. Toute l'équipe de la Galerie se joint à son directeur pour exprimer tous ses vœux de santé et de bonheur et se tient prête à vous accueillir pour un programme 2013 qui sera tout aussi riche.

Henri BONIAD

Directeur 49

L
A
C
U
L
T
U
R
E

Côté terrain

Catégories D4-D9 :

Année satisfaisante. Les joueurs se sont bien comportés durant les plateaux. Bonne assiduité aux entraînements d'où une équipe en progression. Encourageant pour la saison prochaine.

Catégories D10-D13 :

Le début de la saison a été prometteur mais la fin de championnat fut décevante. Les « pièces maîtresses » ont eu une baisse de rendement sans doute par manque de motivation. Consignes pour la saison prochaine : remotiver les troupes !

Catégories D14-D15 :

La saison fut compliquée. Dompierre Matour était en entente avec le Club de La Clayette. Deux équipes ont donc été engagées. L'équipe B a trop souvent été dépourvue de ses joueurs au détriment de l'équipe A. Nos joueurs qui évoluaient principalement en B ont fait de bonnes prestations tout au long de la saison.



Catégories D16-D18 :

L'entente avec le Club de La Clayette a bien fonctionné. Bonne 2^{ème} phase puisque l'équipe est montée en excellence. L'apprentissage a haut niveau fut plus compliqué. L'équipe se classe dernière de son groupe en fin de saison. Cela restera une bonne expérience et les joueurs ont sans nul doute progressé. Seul regret, l'effectif un peu limité car plusieurs matches ont été joués sans remplaçants.

Catégories D19-D21 :

Bonne ambiance avec des joueurs soudés, bon groupe. - A l'issue de la 2^{ème} phase l'équipe reste en 1^{ère} série. Il a fallu faire tourner l'effectif de manière à ce que les 17 joueurs aient un temps de jeu équivalent. Elle termine 4^{ème} de son groupe en 2^{ème} phase.

Catégorie senior :

Termine 2^{ème}. Satisfaisant dans l'ensemble. L'objectif était le maintien. Les premiers pas en 2^{ème} division furent difficiles mais l'équipe s'est bien redressée en fin de championnat avec 4 victoires consécutives. Rappel : entraînement le vendredi soir. A bon entendeur...

Côté manifestations

Toujours au nombre de quatre. Essentielles pour la trésorerie car sans elles, le Club ne pourrait supporter tous les frais de fonctionnement :

- encore une bonne affluente au loto du mois de janvier à Matour : ~300 Cartes vendues.
- tournoi de Foot début juin : décevant, seulement 9 équipes se sont inscrites. En finale, victoire de Cluny Face à Dompierre Matour.
- 36 doublées réunies lors du traditionnel concours de belote du 10 novembre à Matour.
- 180 ChouCroustes ont été servies au dîner dansant à la salle des fêtes de Dompierre.



Côté projet

Plusieurs travaux inscrits l'année dernière ont été réalisés. Sur le stade de Matour, des filets écrans ont été installés derrière les Cages à 11 et également derrière les Cages à 7 côté piscine. Du travail en moins pour les ramasseurs de balles !

Sur le stade de Dompierre, les filets derrière les Cages côté lotissement ont été rehaussés. Espérons que cette fois-ci, la hauteur des filets aura raison de la maladresse des attaquants ! Une question revient avec insistance dans la tête des joueurs : à quand un club house ? Affaire à suivre !



Pour conclure, le FCDM tient particulièrement à remercier les dirigeants et les entraîneurs pour la qualité de leur travail et leur dévouement, les acteurs qui œuvrent dans l'ombre ainsi que les municipalités de Dompierre et Matour, la Communauté de Communes et les sponsors pour leur précieuse aide financière.

Bonheur, sérénité et réussite pour 2013

Patrick CAGNIN

Président 51

L'année 2012 n'a pas été concluante car elle s'est terminée par une sortie de route pour les deux équipages.
Les deux nouvelles voitures sont donc en Cours de préparation pour la saison prochaine :
CLIO RS (GROUPE N3) pour SÉBASTIEN
106 (GROUPE F 2000-121) pour LIONEL

205 GTI - GROUPE F2000 - 13

RALLYE DES VIGNES à REGNIE DORETTE : le 29 mars

Sébastien MARTINOT / Virginie BOISSE : 45^{ème} sur 129 - 5^{ème} de Classe

MONTÉE HISTORIQUE DE DOMPIERRE LES ORMES : le 31 mars et le 1^{er} avril

Sébastien MARTINOT et plusieurs Copilotes différents !!!

RALLYE DES GOEULES NOIRES : Le 28 avril

Sébastien MARTINOT / Virginie BOISSE : 22^{ème} et 1^{er} de Classe avant abandon suite à une sortie de route



106 XSI - GROUPE A3K

RALLYE DU BRICONNAIS : le 26 mai

Lionel LAURENT / Virginie BOISSE : abandon suite à problème électrique

RALLYE DE LA COTE ROMAÑAISE : le 30 juin

Lionel LAURENT / Virginie BOISSE : 62^{ème} sur 120 - 2^{er} de Classe

RALLYE DE MATOUR : le 21 juillet

Lionel LAURENT / Virginie BOISSE : 5^{ème} sur 132 - 2^{ème} de Classe

RALLYE DES BAIGES : le 13 octobre

Lionel LAURENT / Virginie BOISSE : abandon suite à une sortie de route

Nous n'avons pas organisé de manifestation cette année mais nous pensons recommencer en 2013

JOYEUSES FÊTES ET BONNE ANNÉE À TOUS

Sébastien Martinot
Président



2012 a été un bon Cru pour le Trail du Haut Clunisois, avec plus de 200 inscrits au départ.
Le nombre de participants est en progression et, grâce aux sérieux de tous les acteurs, cette manifestation est devenue un rendez-vous sportif de haut niveau. Le grand Circuit de 67 km, avec 2327 mètres de dénivelé positif, rapporte deux points pour les courses de l'Ultra Trail du Mont Blanc.



Donc un GRAND MERCI à tous les bénévoles, aux différents sponsors, aux élus municipaux, aux municipalités, à la Communauté de communes de Matour et sa Région, ainsi qu'aux membres de l'association largement impliqués dans la réussite de cette belle manifestation sportive.

Nous travaillons déjà avec passion et plaisir à la composition de la 6^{ème} édition qui se déroulera le samedi 7 septembre 2013 à Dompierre les Ormes.

Camille FOREST
Président

Le Comité des fêtes <<

Avec un effectif constant de 29 membres, le Comité des Fêtes a organisé deux manifestations en 2012 :

La fête patronale de Pentecôte

Le samedi après-midi, sur le terrain multisports, huit équipes (dont une féminine) se sont rencontrées lors du tournoi de Foot à 9. Le soir, la retraite aux flambeaux menée par la Fanfare des enfants de la Mère Boitier a conduit un public dense vers la Place de la bascule pour le feu d'artifice. Ensuite, petits et grands sont retrouvés sur la Fête Foraine et sur la place de l'église pour le bal en plein-air animé par DJ Mix CerCo.

Dimanche, huit équipes également se sont affrontées dans la bonne humeur dans une compétition amicale de baby-foot géant, dans la Grande rue. Le plateau était très varié, avec 3 équipes masculines, 2 équipes féminines, une mixte, une équipe d'ados et une équipe enfants.

Lundi, l'après-midi a été animée par deux courses cyclistes succéssives : les Championnats de Saône-et-Loire Pas-Cyclim et 3^e Catégorie, avec un total de 100 Coureurs au départ.

Cette année, nous avons innové en effectuant la remise des prix sur la Place des Anciens Combattants, près de la ligne d'arrivée et du public.

Durant les trois jours, la fête foraine a divertis petits et grands.



Photo Boit (Cressot Cyclisme), Champion de Saône et Loire, 3e catégorie.

La fête de la moisson



Après l'orage qui s'était abattu sur la fête de la moisson en 2010, nous avons décidé de refaire une dernière moisson. Elle a eu lieu le 31 juillet.

Le soleil et le public ont été au rendez-vous. Tout au long de l'après-midi, les démonstrations se sont alternées : moissons à la faucheuse, à la lieuse, avec des moissonneuses-batteuses des années 50, battages avec la batteuse Breiloux, passage du bié au trieur à grains.

En parallèle, le Modèle Club du Val de Saône a proposé des exhibitions d'avions miniatures, de planeurs et de drones. Le simulateur de vol a séduit de nombreux enfants tout au long de l'après-midi.

Le soir, l'entreCôte-Frites a attiré plus de 400 convives et la Journée s'est terminée à la salle des fêtes pour le bal animé par Laure et Ludovic MOREAU.

Le terrain de la Commune que nous prêtait la Municipalité a été vendu. Nous ne pourrons donc plus organiser de fêtes sur cette parcelle jouxtant la salle des fêtes. Pour 2013, nous réfléchissons au thème à donner à notre fête estivale.

Les Intervillages

Les 5^e Intervillages ont eu lieu le 12 août à Véronnes. Les locaux remportent devant Trivy, Dompierre et Clermain.

Rendez-vous en 2013 à Brandon.



Agenda 2013

Vendredi 1er février :

Assemblée générale

Du 28 au 30 mai :

Fête patronale de Pentecôte

Dimanche 9 août :

Fête de l'été

Dimanche 28 ou 25 août :

Intervillages à Brandon

Bonne année à toutes et à tous !

Serge DESTROCHES

Président



Croix de Mission

Vallée d'Audour



Metzlin



Poizottes



Pour la période de fin 2011 à fin 2012 l'UCD vous a proposé diverses manifestations pour petits et grands. Tout d'abord, une semaine dite « Commerciale » sous la forme de tickets à remplir. Les Clients des Commerces participants ont été récompensés avec plus de 2 000 euros de bons d'achat.

Comme tous les ans, l'UCD a rénové et installé les éclairages de Noël.

Pour réchauffer la fin de l'hiver, un Carnaval en musique et en couleur a été organisé pour les plus jeunes suivi d'un repas dansant pour le bonheur des enfants et des parents.



La période estivale fut rythmée par des marchés artisanaux proposés un dimanche sur deux sur la place du monument.

Des producteurs, des talents et des services étaient proposés aux touristes, aux habitants et aux passants. Le tout animé par des musiciens locaux et par la terrasse du Kfé des Ormes bien remplie ce qui nous a permis de passer quelques matinées bien conviviales.

Au moment où nous rédigeons ce bilan, l'UCD travaille aux festivités de fin d'année 2012. La volonté de renouveau de ces festivités entraîne quelques difficultés de mise en place.

En effet, les différents avis des adhérents, le manque de temps mais aussi le manque d'intérêt global, découragent les actifs de l'association.

Un faible pourcentage des commerçants et artisans de Dompierre apporte son soutien à cette dernière.

Pour l'année 2013, suite à la démission de Gilles GREGOIRE, l'UCD a besoin en priorité d'un président (et aussi d'un trésorier) aux yeux de tous les commerçants, artisans du village.

Sans ces conditions, l'avenir de l'association nous semble très incertain.



Illuminations du sapin le samedi 08 décembre

Tourisme : une nouvelle vie pour les chalets <<

L'année 2012 a permis à notre Commune d'aboutir dans une démarche à objectifs multiples initiée depuis plusieurs années.

Le Complexe touristique a été bénéficiaire pendant ses premières années de fonctionnement, sans doute parce qu'il tournait grâce à des emplois aidés. Mais au fil des années, d'une part Ces Contrats aidés se sont raréfiés ou ont disparu, d'autre part les 35 heures ont été instaurées. Les Frais de personnel ont donc beaucoup augmenté, menaçant en péril l'équilibre financier du Village des Meuniers, par ailleurs « rimborsé » par la Comptabilité publique à laquelle sont soumises les Collectivités locales, mais peu adaptée à une activité commerciale.

Ces différentes raisons avaient amené l'ancienne municipalité à prendre en 2007 la décision de vendre le Camping, après 3 années consécutives déficitaires (entre 80 000 et 200 000 € par an).

En 2008, le Camping a trouvé preneur. Passé en gestion privée, il est redevenu bénéficiaire car le nouveau propriétaire a pu adopter la gestion adéquate : fonctionner avec peu de personnel pour limiter les Frais de fonctionnement, et investir dans des mobiliers qui sont aujourd'hui beaucoup plus demandés que les emplacements de Camping.

Toujours dans Cet état d'esprit, l'équipe municipale actuelle a pris la décision en 2012 de mettre en vente les 12 chalets. Comme indiqué plus haut, Cette décision était motivée par plusieurs raisons :

- d'une part trouver un apport pour constituer le financement de la nouvelle école,

- d'autre part donner un nouveau souffle à Ces Chalets en les faisant passer en gestion privée. N'oublions pas que Ces Chalets ont été construits en 1999 : si notre Commune avait fait le choix de les garder, elle se serait trouvée face à d'importants Frais d'entretien et dans l'incapacité de renouveler les équipements et la décoration de Ces logements afin de les mettre en phase avec les attentes actuelles des touristes.

C'est donc avec l'idée de mettre Ces Chalets dans les mains d'un professionnel que la Commune s'est adressée à une agence spécialisée. Certes, nous aurions pu les vendre séparément, à la découpe, Ce qui aurait sans doute assuré un prix de vente plus élevé. Mais il nous a paru essentiel de conserver la vocation touristique de Cette Zone, tant par rapport aux retombées importantes pour la dynamique de Dompièrre, que pour conserver l'homogénéité et l'esthétique de Ce Village de Chalets.

Le projet que nous a présenté M. Olivier GRANDIDIER nous a immédiatement paru en adéquation avec notre démarche. Il s'agit de réaliser une résidence de tourisme à partir du parc de 12 Chalets existants.

Pour Ce faire le Domaine du Mont du Mâconnais a déposé un permis de construire pour 27 maisons supplémentaires. Il s'agira de maisons labellisées BBC, Conformément aux nouvelles normes écologiques RT 2005 (ossature bois, triple vitrage, forte isolation).

Courant 2013, une maison témoin sera construite, qui servira également de réception pour la résidence. Une piscine chauffée et couverte d'un abri télescopique en verre (pour un fonctionnement 6 mois par an) viendra compléter l'ensemble.

L'objectif de M. GRANDIDIER est de vendre Ces Chalets à des investisseurs privés (qui bénéficieront de plusieurs avantages fiscaux) et de prendre les Chalets en gestion. Les 27 maisons sortiront donc de terre très progressivement, au fur et à mesure des demandes, pour aboutir au final à 200 couchages et à un fonctionnement sur l'année :

1/3 en touristique sur la belle saison
1/3 en séminaires de « mise au vert »
1/3 en événementiel et réception d'associatifs

Il est également prévu que M. GRANDIDIER se porte acquéreur de la maison du gardien quand elle sera libre.

Une occupation des chalets diversifiée et étalée sur l'année ne peut qu'être bénéfique pour la vie de Dompièrre car elle apportera beaucoup plus de retombées que l'occupation principalement familiale et estivale que nous connaissions Ces dernières années. Travaillés et gérés par un professionnel qui saura les faire vivre pleinement, les Chalets dompièrrois sont partis pour une deuxième vie.



Signature cession des chalets le 1^{er} octobre 2012

Perspective de l'entrée du Domaine du Mont du Mâconnais avec les nouveaux chalets



Plans des chalets et de la piscine



LES
LOISIRS

Janvier

Samedi 05 : Vœux de la Municipalité
Samedi 19 : Bal des Conscrits



Mars

Samedi 09 : Pêche à la truite à La Palissade
Dimanche 10 : Thé dansant des Dompièrres de France
Dimanche 17 : Marche de Printemps Parents d'Elèves
Vendredi 22 et samedi 23 : Théâtre
Dimanche 24 : Repas CCAS
Jeudi 28 : Concours de tarot des Aînés

Juin

Vendredi 07 et samedi 08 : Gala de fin d'année du Foyer Rural
Dimanche 09 : Tournoi de foot
Samedi 29 : Fête des écoles

Février

Dimanche 09 : Thé dansant de l'ADMR
Samedi 16 : Carnaval
Pêche à la truite à La Palissade
Mercredi 20 : Don du sang
Samedi 23 : Soirée moules frites Sport Loisirs
Jeudi 28 : Concours de belote des aînés



Mai

Samedi 11 : Banquet des Conscrits
Samedi 19 et dimanche 20 : Fête patronale
Mercredi 29 : Don du sang



Juillet

Samedi 06 et dimanche 07 : Fête des Dompièrres de France
Dimanche 14 : Repas Champêtre
Feux d'artifices - Bal



Août

Samedi 03 et dimanche 04 : Portes ouvertes des Aînés
Fête de l'été du Comité des Fêtes
Mercredi 21 : Don du sang

Septembre

Samedi 07 : Trail du Haut Clunisois



Octobre

Dimanche 06 : Vide grenier Parents d'élèves
Dimanche 13 : Dîner dansant ADMR
Dimanche 27 : Loto des Pompiers

Novembre

Dimanche 03 novembre : Bal de la FNACA
Mercredi 13 : Don du sang
Samedi 23 : Repas dansant foot

Décembre

Dimanche 08 : Loto des écoles

Secrétariat de la Mairie

Tél. 03 85 50 21 34
 Fax. 03 85 50 28 25
 Email : dompierreresomes.mairie@orange.fr
 Site Internet : <http://www.dompierreresomes.fr>

Le Secrétariat est ouvert au public :

Le lundi matin de 09 h à 12h.

Les mardi, mercredi, jeudi et vendredi

de 08 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Le samedi de 08 h à 12 h

Le Maire reçoit en mairie le samedi matin et sur rendez-vous.

Se renseigner auprès du secrétariat

En cas d'urgence, vous pouvez le sur son portable au 06 86 75 77 69

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE 03 85 50 26 25

ÉCOLE MATERNELLE 03 85 50 29 30

ÉCOLE DE MONTMELARD 03 85 50 24 43

HALTE GARDERIE 03 85 50 27 51

Retais « Mille Passes »

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE 03 85 50 99 41

FOYER RURAL 03 85 50 27 99

Les urgences

GENDARMERIE :

17 ou 112 à partir d'un portable

SAMU

15 ou 112 à partir d'un portable

POMPIERS

17 ou 112 à partir d'un portable

La Poste

Tél. 03 85 50 21 00

Le bureau de poste est ouvert au public :

Du lundi au vendredi de 09 h à 12 h et de 14h à 16 h 30.

Le samedi de 09 h à 12 h.

Départ du courrier : du lundi au vendredi : 16h15—le samedi : 11 h.

Pour les envois en recommandé, déposer les pils avant 15 h 30 au guichet

Au service de votre santé

Docteur VITTORI 03 85 50 21 19

Faire le 15 la nuit, les week-ends et jours fériés

Pharmacie POINOT 03 85 50 26 19

Infirmières Christine PROÛT et Claudie BAILLY 03 85 50 23 72

Dentiste M. RÜDERMANN

03 85 50 98 21

Taxi Dompierrois 03 85 50 45 12

Pédicure, Podologue, Orthopédiste

M. GIRAUD 03 85 39 48 32

Le 1er lundi de chaque mois à partir de 14 h.

Permanence assistante sociale :

Mme LOREAUD—le 2ème mardi du mois de 9 h à 12 h en mairie

Complexe touristique du Village des Meuniers

Tél : 03 85 50 36 60—Fax : 03 85 50 36 61

Site internet : www.villagedesmeuniers.com Email : villagedesmeuniers@wanadoo.fr

Domaine du Mont du Miconnais

Tél : 07-60-35-03-29

Mali : infos.olivier@gmail.com

Déchetterie communautaire de Trambly : 03 85 50 45 08

S.A.U.R. Service des Eaux : 03 85 88 76 76

E.D.F. dépannage : 0810 333 171

S.P.A.N.C. du Clusinois (assainissement non collectif)

Secrétariat : 03 85 59 26 98

Communauté de communes : 03 85 50 26 45

Géraldine ADRAY Correspondant J&L et la Renaissance : 06 60 47 45 55—euraypress071@Free.fr

AUDUC Anandine
49 grande Rue
03 85 87 05 00

BESSON Evéme
2, Lotissement de Meuniers
03 85 50 92 28

GODART Maria
Rue de la Gendarmerie
03 85 50 92 45

LABOZ Julia
Le Bas de Meujin
06 46 72 23 14

BURILLER Marie
La Fay
03 85 33 14 62

CHAPERON Liliane
Cot des Vaux
03 85 50 22 95



CHARLES Christel
16 Lotissement le
Champ des Fleurs
03 85 20 15 49

DE LAJUDIE Marine
L'Jeu dit La Fay
03 85 50 92 82

PAVY Corinne
Rue de la Gendarmerie
03 85 50 99 42

THOMAS Michèle
La Mazille
03 85 50 24 57

Maison des P'tits Loups
Sandrine BONNEFIN - Régine DROIN - Carine VOUILLON - Marianne MAVIEL
270 Route de Montmeillard
03 85 29 16 48



MAM Maison d'Assistants Maternelles

Nous sommes quatre assistantes maternelles.

Sandrine BONNEFIN
Régine DROIN
Carine VOUILLON
Marianne MAVIEL qui va remplacer Carine durant son congé maternité



Nous avons Créé une association de type loi 1901 et nous exerçons notre profession sur la Commune de Dompreire les Ormes depuis février 2009. La Maison des P'tits Loup est située 270 Route de Montmeillard. Nous pouvons accueillir 15 enfants maximum en même temps et la MAM est ouverte du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00. Nous pouvons adapter nos horaires en fonction de la demande des parents (ex : possibilité de garde le samedi si besoin...).

Nous participons le plus possible aux activités du relais et aux différentes manifestations telles que Carnaval, spectacle de Noël...

Pour de plus amples Informations
ou inscription d'un nouveau
P'tit Loup, n'hésitez pas à nous
contacter
au 03 85 29 16 48.



Dompièrre est doré d'un défibrillateur

Lors du Conseil Communautaire du 15 février 2012, notre Communauté de Communes a pris la décision d'équiper les 10 communes du territoire d'un défibrillateur automatique extérieur. La présence d'un équipement de défibrillation sur place dans le village est un atout majeur pour les équipes de secours lorsqu'elles doivent faire face à un cas d'arrêt cardio-respiratoire. Les deux pharmacies du territoire ayant fait une proposition compétitive, le marché a été traité avec ces deux officines pour un montant total de 20 998,46 € HT. Mentionnons toutefois qu'une subvention exceptionnelle d'un montant de 10 000 € a été obtenue par le Sénateur COURTOIS au titre de la réserve parlementaire.

Le défibrillateur est installé depuis quelques semaines sous le porche de la pharmacie POINOT.



Inauguration du bureau de poste



Suite à des travaux, le bureau de Poste de Dompièrre a été inauguré le vendredi 5 juillet, en présence de :

- Gilles LEMAITRE : Directeur du Territoire de Bourgogne Sud
- Gérard BORDIN : Directeur de la Poste de Clumy
- Philippe FETTIVAUD : Directeur de la Communication
- Jean-Marc DURAND : Délégué aux relations territoriales

Frisquet, le carnaval !

Le soleil était bien présent en ce samedi 4 février, mais le froid austère avait décidé de parloir au défilé du Carnaval ! Bravant le vent glacial, princesses, pirates et chevaliers ont arpenté les rues de Dompièrre au son de « Fanfarrosor » jusqu'à ce que les instruments de musique, gagnés par le froid, refusent de sortir le moindre son... Seules les grosses têtes n'avaient pas froid !

Rendez-vous en 2013, en espérant une température plus clémente. Petits et grands enfants, réfléchissez à votre costume !



Les élevages ouvrent leur portes



La 3^{ème} édition des « Journées Commerciales » a eu lieu sur trois jours les 5, 6 et 7 octobre 2012 sur l'exploitation du GAEC Bénas-Lemière, au lieu-dit « la Gare ».

Quatre élevages de Charolais étaient réunis sur le site : EARL GATILLE, le GAEC GATILLE, le GAEC MATHIEU et le GAEC BENAS-LEMIÈRE. Comme les années précédentes, les deux premières Journées étaient réservées aux professionnels. Le dimanche a permis au grand public d'arpenter les bâtiments d'élevage pour y admirer de superbes spécimens de la race Charolaise : veaux de l'année, taureaux de 18 mois, taureaux adultes. Divers exposants et des producteurs locaux complétaient cette présentation qui a vu défiler plus de 500 visiteurs.

La Fromagerie de Frooges

Si vous passez de temps en temps du côté du hameau de Frooges, vous avez sûrement déjà remarqué cet imposant troupeau de Chèvres. 180 biquettes : ça se voit de loin ! Depuis le mois d'octobre, Jennifer et Hervé GATILLE proposent leur production en direct à la clientèle. La Fromagerie est ouverte le mardi, jeudi et samedi de 9h30 à 12h30 et vous présente une large gamme de pur Chèvre : Frais, affinés ou plus secs. De quoi satisfaire tous les amateurs !



GAEC DE FROOGES - Jennifer DEVILLARD et Hervé GATILLE - 03 85 50 99 46
hervé.gatille@orange.fr

Un nouveau boucher



Après plusieurs mois de fermeture et de gros travaux de rénovation, la boucherie est de nouveau ouverte depuis le 15 octobre. C'est Philippe AUBERTIN qui vous accueille et vous propose de la viande de qualité, de la charcuterie traditionnelle fabriquée maison et des plats traiteurs à emporter.

23 grande Rue - 03 85 30 33 96

LES INFOS UTILES

Sophie Wardensti

Sophie WARDENSKI propose un large panel de services dans le domaine de l'aide à la personne et à la famille. Ménage, repassage, petits travaux dans la maison ou à l'extérieur, garde d'enfants, aide aux devoirs, assistance aux personnes âgées ou handicapées, transport de personnes ou aide pour les courses... Sophie peut intervenir et vous dépanner dans de multiples situations.

**CONTACT 03 85 30 92 33 (heures repas conseillés)
ou sophiewardensti@orange.fr**



Une nouvelle boulangerie



3^e Cré meilleur jeune boulangier de France et Champion du monde de boulangerie en 2009, Olivier GATILLE nous fait l'honneur de revenir dans le Village qui ra Vu grandir.

3^e Condé de son épouse Isabelle et de son emoielé Alexis qui est boulanger-pâtissier. Il vous accueille du mardi au dimanche dans son magasin superbement aménagé où il propose un grand Choix de pains, Viennoiseries et pâtisseries.

**Maison GATILLE - 36 Place de l'Estise
Téi 03 85 32 04 63**

Du côté du personnel communal

Véronique LAPALOUS ayant souhaité une mise en disponibilité pour une période de trois ans à partir du 20 décembre 2012, la Commune a procédé à son remplacement en engageant Martine CHATELET qui assurera donc l'accompagnement dans le bus matin et soir, aide à la Cancine et surveillance de la récréation pendant le temps du repas et une aide au ménage de la Cancine et des salles de classe, à raison de 20 heures hebdomadaires.

Le P'tit Bouchon

Au 31 décembre 2012, un Commerce Fermier malheureusement ses portes : il s'agit du P'tit Bouchon Charotais qui Yves MAGNAT avait ouvert en décembre 2011, en Complément de son activité au restaurant du Village des Meuniers pendant la saison estivale. Souhaitons que 2013 soit l'année d'un nouveau départ placé sous le signe de la réussite pour Yves MAGNAT.

Laurent LOVEIRY : astuces et solutions

Laurent LOVEIRY met ses Compétences au service des particuliers qui manquent de temps et de matériel pour tout Ce qui concerne la maison : petits travaux de réparations ou d'aménagement, petite électricité, peinture, placo, Carrelage, parquet, menuiserie...

Astucesolutions.centreblog.net - 06 28 07 02 67



A savoir...

Vous Venez d'avoir 16 ans

Depuis le 1^{er} Janvier 1999, les Jeunes Français, garçons et Filles doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile (ou au Consulat s'ils résident à l'étranger)

La Mairie vous remettra une attestation de recensement qui doit être conservée précieusement et qui sera nécessaire pour l'inscription à tout examen ou concours (CAP/BEP/BAC), permis de Conduite, conduite accompagnée.

Jeuise, donc Je vote !

Pour Voter, il faut avoir 18 ans, mais Ce n'est pas tout... Il faut aussi être inscrit sur les listes électorales.

Comment ça marche ?

Vous venez d'avoir 18 ans : **l'inscription est automatique.**

Toutes les fois les fichiers des Jeunes ayant 18 ans peuvent être incomplets. Il est conseillé de vérifier votre inscription à la Mairie.

Vous avez plus de 18 ans et vous venez d'emménager dans notre Village : à vous de faire les démarches pour être inscrit(e) sur les listes électorales.

**Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter notre site Internet : www.dompierrelesormes.fr
dans la rubrique « infos pratiques ».**

Les Associations Dompierroises <<

Association	Président	Adresse	Téléphone
Amicale des Sociétés Dompierroises	DARBAUD Alain	33 Rue Laurent	03 85 54 05 07
Amicale des Dompierrais de France	BEDON Roger	809 du Lin	03 85 50 27 30
Comité des Filles	DESTOUCHÉ Denise	Le Brossé Rocher	03 85 50 89 50
Rain Rain	CHATAVAY Suzanne	144 Rue de la Genêtterie	03 85 50 02 83
Club des Amis Dompierrais	MICOLAS Georges	La Tour	03 85 54 65 01
Amicale des Capoteurs Poissiers	PAGEAOT Corine	35 Grand' Rue	09 50 38 04 25
Société de Chasse	THOMAS Lionel	73200 TRIFY	03 85 54 06 40
A.D.M.A.E.	BOIST Claire	Le Bourg	03 81 44 00 40
Coopérative St-Jacques	TARDIVAUD Françoise	Église Poissière	03 85 54 56 85
Dompierrais pour l'Autisme	MARTIGNOT Sébastien	30, route de Tressé	06 97 81 01 89
Football Club Dompierrais/Bocain	CASBEN Florien	Thébaud	09 81 85 08 80
Association de Canotiers Dompierrais	ADRIE Laure	Spouse de Pomméland	03 85 33 34 41
	LAMOTTE D'INCAYE Annie Charlotte	Chérier	03 85 50 80 56
		73200 MONTRELARD	
Association des Parents d'Élèves	MALAUD Vincent	En Gachon	03 85 30 38 04
Comité Local F.N.A.C.A.	CHAINTREUIL Raymond	34 Place Thibault Malaud	03 85 54 11 40
Amicale pour le Don du Sang Bénévole	SALISAND Pascale	299 Route de Prouzet	03 85 50 39 30
Travailleur du Haut Quercain	FOREST Camille	28, Place TRAMBELY	06 50 72 85 91
L'Union Commerciale Dompierroise			





Les dessins présents sur la couverture et à l'intérieur du bulletin ont été réalisés par les enfants scolarisés à Domprelle-les-Ormes sur le thème de la future école.